

Arts plastiques, visuels et de l'espace

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Profil d'enseignement — 1^{er} cycle

Architecture d'intérieur

L'option architecture d'intérieur forme les étudiants à la conception d'espaces habités et d'objets liés à l'espace, ce qui suppose la compréhension et la maîtrise des liens entre cette activité et la société dans laquelle elle se pratique, sa culture et son histoire. Le champ de la discipline intègre la conception de toute forme d'environnement : intérieur, extérieur, domestique, urbain, etc., qu'il soit réel ou virtuel. Les études s'organisent autour de trois axes principaux : recherche et analyse approfondie de projets historiques ou récents ; développement des aspects technique, réglementaire et fonctionnel ; approche culturelle et personnelle de la création.

Durant le premier cycle, les étudiants acquièrent les connaissances techniques fondamentales tant en matière de construction et d'équipement du bâtiment qu'en matière de mobilier et d'éclairage ; ils sont amenés à concevoir une grande variété de projets, de la conception classique d'espaces et d'objets de mobilier à la conservation et à la restauration d'éléments du patrimoine mobilier et immobilier, en passant par l'aménagement d'espaces publics, d'espaces d'expositions et d'espaces virtuels. L'analyse critique et détaillée d'exemples historiques d'architectures et d'objets est un axe important pour développer la compréhension à la fois des processus créatifs à l'œuvre chez d'autres praticiens et des dimensions culturelle, technique, économique, sociale, historique, etc. de la création en général.

Référentiel de compétences

Le grade de **bachelier** en Arts plastiques, visuels et de l'espace, option Architecture d'intérieur, est décerné aux étudiants qui :

1. expérimentent et mettent en œuvre une pratique artistique et architecturale singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique et économique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances et des compétences approfondies en architecture d'intérieur à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent de manière singulière ces connaissances et ces compétences dans le cadre de la poursuite de leurs études, et démontrent leur aptitude à élaborer et à développer une réflexion et des propositions originales dans le domaine de l'architecture d'intérieur ;
4. présentent une production artistique également validée en dehors du champ académique ;
5. collectent, analysent et interprètent, de façon pertinente, des données — généralement, dans leur domaine de création — en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions sociétales et environnementales, artistiques et éthiques ;
6. présentent leurs productions artistiques et architecturales, et communiquent à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
7. ont développé les méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre leur formation de manière autonome.

PREMIER CYCLE
 Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
Option 01 : ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
 2023 - 2024

PROGRAMME - Première année

1 UE à choisir

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.01.1	ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 1	1 + 2	18	270	30,00%
	A120.A0001 Architecture d'intérieur : Atelier		18	270	30,00%
UE 2.01.1	ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 5	1	5	75	8,33%
	A100.A0468 Architecture d'intérieur : Atelier, module 5		5	75	8,33%
UE 2.XX.1	STAGE INTERNE* (selon l'atelier choisi)	1	5	75	8,33%
	S100.AXXXX Stage interne		5	75	8,33%
UE 3.00.1	ACTUALITE DU DESIGN	1	2	30	3,33%
	G100.A0187 Actualités culturelles : Actualité du design		2	30	3,33%
UE 3.02.1	TECHNOLOGIE DU BOIS	1	2	30	3,33%
	T100.A0189 Techniques et technologies : Matériaux (bois)		2	30	3,33%
UE 3.01.1	RESISTANCE DES MATERIAUX 1	1	2	30	3,33%
	G100.A0186 Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux		2	30	3,33%
UE 3.04.1	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 1	1	1	15	1,67%
	T100.A0185 Techniques et technologies : Construction		1	15	1,67%
UE 3.05.1	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 2	2	1	15	1,67%
	T020.A0190 Techniques et technologies : Construction		1	15	1,67%
UE 3.06.1	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : LUMIERES 1	2	1	15	1,67%
	T020.A0188 Techniques et technologies : Lumières		1	15	1,67%
UE 6.01.2	ARTS NUMERIQUES 1	2	5	75	8,33%
	A121.A0113 Arts numériques : Atelier		5	75	8,33%
UE 6.02.0	COULEUR 1	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.A0118 Couleur : Générale		5	75	8,33%
UE 6.03.1	DESSIN D'ARCHITECTURE	1	4	60	6,67%
	A100.A0123 Dessin : Dessin d'architecture		4	60	6,67%
UE 6.04.0	MODELE VIVANT 1	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.A0128 Dessin : Modèle vivant		5	75	8,33%
UE 7.01.1	ART CONTEMPORAIN	1	2	30	3,33%
	G100.A0161 Histoire et actualité des arts : Art contemporain		2	30	3,33%
UE 7.02.1	HISTOIRE DE L'ART : ANTIQUITE	1	2	30	3,33%
	G100.A0151 Histoire et actualité des arts : De l'Antiquité au Moyen-Âge		2	30	3,33%
UE 7.03.1	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	1	2	30	3,33%
	G100.A0614 Sciences humaines et sociales : Générales		2	30	3,33%
UE 7.04.1	HISTOIRE GENERALE	2	1	15	1,67%
	G020.A0158 Histoire : Générale		1	15	1,67%
UE 7.05.1	HISTOIRE DE L'ART : MOYEN-AGE A LA RENAISSANCE	2	2	30	3,33%
	G020.A0152 Histoire et actualité des arts : du Moyen-Âge à la Renaissance		2	30	3,33%
	Total		60	900	100,00%

La répartition des cours spécifiques et des cours généraux entre Q1 et Q2 est susceptible de modifications en fonction des horaires définitifs.

PREMIER CYCLE
Option 01 - ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR– BLOC 1

UE 1.01.1 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 17
Prérequis : -
Corequis : -

A120.A0001 Architecture d'intérieur : Atelier

17 crédits, 255 h
Activité obligatoire
Professeur : Pierre Lhoas, pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail individuel de géométrie : construction de polyèdres complexes sur le modèle de Magnus Wenninger,
- travail de relevé en groupe : relevé complet et détaillé d'un espace simple, dessin des plans, coupes, élévations et de détails dessinés à la main, maquette,
- développement d'un projet individuel : projet d'aménagement d'un espace simple tenant compte des contraintes « réalistes » techniques et spatiales simples, qui permet de développer en détail le projet global. La recherche et le développement spécifiques de la lumière (naturelle et artificielle) et d'un élément de mobilier intégré complètent le projet.

Méthode :

- développement d'un projet à partir de recherches historiques et techniques, de l'expression d'une sensibilité personnelle et de la mise en œuvre d'une démarche expérimentale,
- utilisation de moyens tels que dessins préparatoires, maquettes, moodboard, prototypes et dessins à l'échelle 1/1,
- complémentaire au cours, visite d'expositions et d'ateliers, participation à des conférences,
- élaboration du projet en lien avec les notions abordées au cours d'Architecture : construction et de Dessin : dessin d'architecture.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre la nature du champ de l'architecture d'intérieur à travers ses dimensions culturelle, historique, intellectuelle, spatiale et constructive,
- se référer à des œuvres et/ou des mouvements artistiques des périodes moderne et contemporaine,
- maîtriser le dimensionnement d'éléments simples,
- comprendre les principes de composition et d'élaboration d'un projet.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 20 %
évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

UE 2.01.1 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 5 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

En début d'année académique, le professeur responsable d'option précise les blocs annuels dans lesquels l'étudiant est autorisé à suivre un stage interne.

A100.A0468 Architecture d'intérieur : Atelier, module 5

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas de stage interne
Professeur : Pierre Lhoas pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail collectif de relevé d'un espace
- dessin individuel des plans, coupes et élévations de cet espace et réalisation d'une maquette
- projet d'un élément de mobilier intégré à cet espace

Méthode :

- recherche en groupe sur les modes de relevé et de représentation
- production et compréhension individuelle des documents graphiques conventionnels en relation avec le cours Dessin : dessin d'architecture A 6.04.
- élaboration d'un projet dont les contraintes techniques et spatiales sont simples en relation avec les spécificités découvertes par chacun au travers de l'analyse et du relevé.

Acquis d'apprentissage :

- connaître et comprendre les conventions de dessin et leur utilisation dans le projet individuel
- analyser et comprendre les particularités spatiales d'un lieu donné
- intégrer ces contraintes dans le développement d'un projet individuel simple.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 2.XX.1 STAGE INTERNE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

En début d'année académique, le professeur responsable d'option précise les blocs annuels dans lesquels l'étudiant est autorisé à suivre un stage interne.

S100.AXXXX Stage interne

5 crédits, 75h

Deux stages internes sont obligatoires au cours du cycle de Bachelier

Stage à choisir dans une option différente de celle où l'étudiant est inscrit.

UE 3.00.1 ACTUALITE DU DESIGN

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.A0187 Actualités culturelles : Actualité du design

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Amélie Van Liefferinge, amelie.vanliefferinge@lacambre.be

Contenu :

- problèmes d'étymologie et de définition (notamment comparative) du design,
- rationalisation de la production,
- fonction(s) et usage,
- responsabilité sociale, écologie,
- aspects plastiques-esthétiques,
- sémiologie.

Méthode :

- cours ex cathedra, ouvert cependant à la discussion et illustré de très nombreux exemples au moyen d'une présentation Powerpoint,
- références bibliographiques communiquées pendant le cours afin de susciter un approfondissement des connaissances.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre de façon générale les facteurs qui gouvernent la démarche du design,
- maîtriser un vocabulaire spécifique précis,
- appliquer une grille complexe d'analyse à un objet de design,
- mobiliser ces concepts dans la réalisation d'un travail personnel.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Syllabus disponible en format électronique.

Bibliographie : Danièle QUARANTE, *Éléments de design industriel*, Maloine, 1985 ; Nigel WHITELEY, *Design for Society*, Reaktion Books, 1993 ; Ezio MANZINI, *La matière de l'invention*, Centre George Pompidou, 1986 ; David PYE, *The Nature of Design*, Reinhold Publishing, 1964 ; Carma GORMAN éd., *The Industrial Design Reader*, Allworth Press, 2003.

UE 3.02.1 TECHNOLOGIE DU BOIS

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

TA100.0189 Techniques et technologies : Matériaux (bois)

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Sylvain Busine, sylvain.busine@lacambre.be

Contenu :

- le matériau bois : éléments de physiologie végétale, propriétés physiques et mécaniques générales,
- production du bois, exploitation forestière,
- qualités et inconvénients respectifs, particularités constructives, matières et procédés,
- terminologie du bois et de sa mise en œuvre,
- méthodes de façonnage et d'assemblage,
- budgétisation des projets.

Méthode :

- cours ex cathedra illustré de très nombreux exemples, ponctué de travaux pratiques et de visites d'entreprises.

Acquis d'apprentissage :

- sélectionner de façon optimale les différents bois et dérivés en fonction de leurs particularités, méthodes de façonnage, assemblage, résistance et durée dans le temps, coût, masse volumique etc...
- définir de façon concrète les besoins des projets et des thèmes de réflexion lancés dans les ateliers en partenariat avec les professeurs responsables des options.

Évaluation :

- travail pratique en fonction des essences de feuillus et résineux (15%), rapport sur les avantages et les inconvénients du bois (15%), examen à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre (70%).

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : fiches et publications du Centre technique de l'industrie du bois, <http://www.ctib-tchn.be> ;
fiches et publications du Centre scientifique et technique de la construction, <http://www.cstc.be> ; Courrier
du bois, Bruxelles : Bureau national de documentation sur le bois ; publications de l'Institut
technologique Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement (FCBA), <http://www.lalibrairiedubois> ;
Principles of Wood Science and Technology, Berlin-Heidelberg-New York : Springer-Verlag, 1968.

UE 3.01.1 RESISTANCE DES MATERIAUX 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.A0186 Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Lucas Secades, lucas.secades.casino@tulipal.be

Contenu :

- Chapitre I : Mécanique.
- Les forces : force de rappel et gravitationnelle
 - Définition et construction du centre de masse d'un objet
 - Définition et établissement de l'équilibre d'un objet ou d'un système
 - Stabilité d'un système

- Chapitre II : Matériaux
- Classification des matériaux
 - Propriétés mécaniques, chimiques et physiques
 - Contraintes industrielles, économiques et écologiques des matériaux
 - Rédaction d'un cahier de charges et choix d'un matériau

Méthode :

- Cours basé sur une approche pédagogique théorique et par projet. Ensuite, toutes les notions sont traitées expérimentalement ou à travers des exemples concrets et de cas d'application réalistes.

Acquis d'apprentissage :

- Comprendre les notions de base de la mécanique statique,
- Comprendre les notions de base des déformations,
- Connaître les propriétés physiques qui caractérisent les matériaux
- Faire un choix de matériau en fonction du cahier de charges.

Évaluation :

- examen écrit et projet par groupe

Langue d'enseignement :

- français

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

T100.A0185 Techniques et technologies : Construction

1 crédits, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Jean Garcin

Contenu :

- travail de relevé en groupe : relevé complet et détaillé d'un espace simple, sur la base d'un projet choisi et en cours d'exécution et qui sert d'outil didactique pour l'ensemble du cours.
- plans, coupes, élévations et détails de la situation existante relevée, dessinés à la main.
- développement d'un projet individuel sur base du projet didactique, et choix des aménagements et des matières à mettre en œuvre.
- élaboration du projet en détail dans tous les chapitres techniques abordés au cours.

Méthode :

- développement d'un projet à partir d'un exemple d'une réalisation de chantier en cours d'exécution fournie par le professeur
- utilisation de moyens tels que dessins préparatoires, maquettes, préparation de fonds de plans de détails à l'échelle 1/1
- complémentaire au cours, visite d'une foire concernant la construction et les aménagements intérieurs ainsi que plusieurs visites du chantier didactique
- élaboration du projet en lien avec les notions abordées lors des visites de chantier et sur base des choix de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre les principes constructifs généraux et les interfaces entre les différentes interventions des entreprises.
- se référer à des process commerciaux et les intégrer à la réflexion générale du projet.
- maîtriser le dimensionnement et la proportion des matériaux utilisés et leur mise en œuvre.
- mettre en place les liaisons entre les expressions graphiques et les descriptions techniques d'un cahier des charges pour un projet type.
- maîtriser l'enveloppe budgétaire imposée en fonction du projet ciblé.

Évaluation :

- examen oral en fin de 1^{er} quadrimestre
- examen écrit sous la forme d'un travail complet à remettre en fin de 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 3.05.1 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

T020.A0190 Techniques et technologies : Construction

1 crédits, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Jean Garcin

Contenu :

- travail de relevé en groupe : relevé complet et détaillé d'un espace simple, sur la base d'un projet choisi et en cours d'exécution et qui sert d'outil didactique pour l'ensemble du cours.
- plans, coupes, élévations et détails de la situation existante relevée, dessinés à la main.
- développement d'un projet individuel sur base du projet didactique, et choix des aménagements et des matières à mettre en œuvre.
- élaboration du projet en détail dans tous les chapitres techniques abordés au cours.

Méthode :

- développement d'un projet à partir d'un exemple d'une réalisation de chantier en cours d'exécution fournie par le professeur
- utilisation de moyens tels que dessins préparatoires, maquettes, préparation de fonds de plans de détails à l'échelle 1/1
- complémentaire au cours, visite d'une foire concernant la construction et les aménagements intérieurs ainsi que plusieurs visites du chantier didactique
- élaboration du projet en lien avec les notions abordées lors des visites de chantier et sur base des choix de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre les principes constructifs généraux et les interfaces entre les différentes interventions des entreprises.
- se référer à des process commerciaux et les intégrer à la réflexion générale du projet.
- maîtriser le dimensionnement et la proportion des matériaux utilisés et leur mise en œuvre.
- mettre en place les liaisons entre les expressions graphiques et les descriptions techniques d'un cahier des charges pour un projet type.
- maîtriser l'enveloppe budgétaire imposée en fonction du projet ciblé.

Évaluation :

- examen oral en fin de 2^{ème} quadrimestre –
- examen écrit sous la forme d'un travail complet à remettre en fin de 2^e quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 3.06.1 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : LUMIERES 1

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 1

Prérequis : -

Corequis : -

T020.A0188 Techniques et technologies : Lumières

1 crédits, 15 h

Activité obligatoire

Professeur : Bruno Demeester, bruno.demeester@lacambre.be

Contenu :

- étude technique et sensible de la lumière par l'espace ou pour l'espace, par l'objet ou pour l'objet dans l'espace,
- exercice pratique de manipulation de la lumière et création d'un objet ou d'un environnement lumineux.

Méthode :

- sélection de différents contextes lumineux : habitation privée, lieu public intérieur, lieu public extérieur,
- relevé lumineux pièce par pièce, localisation et identification des sources, description de leur usage,
- analyse critique des installations sous les aspects de l'efficacité, de la consommation et de l'ambiance.

Acquis d'apprentissage :

- mettre en œuvre un usage pertinent de la lumière dans ses réalisations d'architecture d'intérieur,
- comprendre et pouvoir expliquer les notions de degrés Kelvin, Ra, watts, lumen, lux, puissance d'éclairage, lumière chaude et froide, etc.
- comprendre et pouvoir expliquer les phénomènes de propagation de la lumière : réflexion, diffraction, dispersion, etc. de manière à se représenter la réaction de la lumière en fonction de l'environnement,
- comprendre et pouvoir expliquer la nature des différentes sources d'éclairage, leurs caractéristiques et leur comportement,
- analyser un comportement lumineux ainsi que ses composantes, l'expliquer et le mettre en pratique.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 2^{ème} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 6.01.2 ARTS NUMERIQUES 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A121.A0113 Arts numériques : Atelier

5 crédits, 75h.
Professeurs : Serge Hoffman, serge.hoffman@lacambre.be

Contenu:

- découverte de grands courants des arts numériques, de leurs artistes et plus largement de la culture numérique et de ses rapports avec l'histoire de l'art,
- initiation aux principes et à l'utilisation d'un ordinateur et de son système d'exploitation
- étude des principes de base du dessin vectoriel et de ses principaux outils,
- étude des différences fondamentales entre bitmap et vectoriel et de leurs domaines d'utilisation respectifs,
- étude des principes de base du bitmap et de ses principaux outils,
- expérimentation de la complémentarité des outils vue à travers la pratique de la mise en page,
- initiation aux principes de base de la programmation, de l'image numérique et de sa manipulation à l'aide du code.

Méthode :

Le cours s'organise en trois formats différents :

- un cours pratique de deux heures, hebdomadaire (petits groupes)
- une plénière artistico-culturelle d'une heure, hebdomadaire
- une journée de workshop d'expérimentation (petits groupes)

Acquis d'apprentissage :

- mettre en œuvre en toute autonomie des connaissances techniques, artistiques et culturelles, afin de comprendre, d'imaginer, de créer et de défendre un projet numérique orienté vers l'impression sur papier, en combinant les outils entre eux et en tenant compte des spécificités du médium,
- connaître et comprendre deux modes de représentation numérique, le vectoriel et le bitmap,
- choisir et utiliser de façon pertinente des outils numériques de base orientés vers l'impression sur papier vectoriel, 3D, bitmap, mise en page.
- réaliser un portfolio, une affiche pour un événement, des illustrations personnelles, de la retouche d'images.

Évaluation :

évaluation continue et travail pratique évalué en fin de quadrimestre, les notes étant pondérées comme suit :

- évaluation continue de la participation au cours : 40%
- évaluation globale des qualités artistiques : 30%
- remise et défense du travail artistique final: 30%

Langue d'enseignement :

- français

UE 6.02.0 COULEUR 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A120.A0118 Couleur : Générale

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Christophe Lepot, christophe.lepot@lacambre.be

Contenu :

- vocabulaire, rapports type et limites,
- relations diverses et complexes entre le mot « couleur » et les notions de matière, lumière et contexte,
- système visuel et subtilités de la perception.

Méthode :

- analyses et associations de paires d'échantillons colorés : expérimentation et recherche, alternativement empirique et méthodique, individuelle et collective,
- observations et discussions autour de phénomènes colorés, de schémas explicatifs physiques et physiologiques,
- débat autour de certaines Remarques sur les couleurs de Ludwig Wittgenstein.

Acquis d'apprentissage :

- décomposer la couleur en ses différentes caractéristiques, nommer et discerner précisément ces caractéristiques,
- distinguer et reconnaître les différents types de rapports entre deux couleurs, associer deux couleurs pour créer un rapport précis,
- voir la limite entre deux couleurs, comprendre sa relation avec le rapport de couleurs en jeu,
- penser la couleur au-delà de conceptions simplistes et faire preuve d'une compréhension globale de la complexité des phénomènes physiques et perceptifs,
- être attentif aux modalités de sa perception, curieux de ses subtilités.

Évaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 2^{ème} quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Ludwig WITTGENSTEIN, *Remarques sur les couleurs*, éd. Trans-Europ-Repress, 1997 ; Jacques BOUVERESSE, *Langage, perception et réalité, Tome 2, Physique, phénoménologie et grammaire*, éd. Jacqueline Chambon, 2004 ; Robert SÈVE, *Science de la couleur, Aspects physiques et perceptifs*, éd. Chalagam, 2009 ; Robert W. RODIECK, *La vision*, éd. De Boeck Université, 2003.

UE 6.03.1 DESSIN D'ARCHITECTURE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 4
Prérequis : -
Corequis : -

A100.A0123 Dessin : Dessin d'architecture

4 crédits, 60 h
Activité obligatoire
Professeur : Valérie Gevers, valerie.gevers@lacambre.be

Contenu :

- réflexion analytique sur la perception des phénomènes : espace, lumière, vibration, sonorité, texture, masse, vide, etc.
- usage des conventions et modes de représentations techniques du dessin et plus généralement des moyens permettant l'expression tant des percepts que des concepts,
- focalisation sur les aspects perceptuels et l'étude des techniques de représentation.

Méthode :

- séances hebdomadaires pratiques alimentées de théorie,
- dessin d'observation et de reproduction.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre les principes des modes de représentation par le tracé : plan, coupe et élévation,
- choisir et utiliser une échelle de représentation,
- démontrer une connaissance approfondie des conventions de représentation,
- mettre en œuvre des principes de mise en page.

Évaluation :

- évaluation continue comptant pour 60% des points, évaluation à l'issue du 1^{er} quadrimestre comptant pour 40% des points.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Francis D. K. CHING, *Architecture : Form, Space and Order*, 3^e éd., Hoboken, New Jersey : John Wiley & Sons, 2012 ; Francis D. K. CHING & Steven P. JUROSZEK, *Design Drawing*, 2^e éd., Hoboken, New Jersey : John Wiley & Sons, 2010.

UE 6.04.0 MODELE VIVANT 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A120.A0128 Dessin : Modèle vivant

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Dominique Van den Bergh, dominique.vandenbergh@lacambre.be

Contenu :

- réalisation concrète d'un carnet destiné à être le support des dessins réalisés pendant le cours,
- observation du corps humain dans l'espace,
- traduction de la matière et de la lumière,
- recherche de l'organisation spatiale à partir d'un point de vue personnel,
- expérimentation de différentes modalités de la ligne (forme, trajet, temps).

Méthode :

- mise en évidence de l'interaction entre modèle, espace et dispositifs divers,
- proposition personnelle de l'étudiant à partir de consignes collectives,
- suivi individuel du travail par les enseignants, à l'initiative de ceux-ci ou à la demande de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- représenter le corps humain dans l'espace en tenant compte des notions d'organisation spatiale, de lumière et de forme,
- utiliser de façon personnelle les différentes techniques proposées.

Évaluation :

- évaluation continue et évaluation finale à l'issue du 2^{ème} quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français.

UE 7.01.1 ART CONTEMPORAIN

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.A0161 Histoire et actualité des arts : Art contemporain

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Cours introductif à l'histoire de l'art des XIX au XXI siècles visant à permettre aux étudiants à la fois de disposer d'un cadre chronologique précis, de situer dans le temps mouvements et artistes, d'avoir accès à un vocabulaire spécifique pour aborder cette période, mais surtout de comprendre par le biais d'axiomes identifiés des mouvements de fonds (historiques, culturels, sociaux, politiques) pouvant déterminer les formes et pratiques actuelles.

Méthode :

Une attention sera accordée à la variété des formes produites, l'analyse ne se limitant pas aux formes plus traditionnelles de l'histoire de l'art, le regard portera attention à des formes plus minorées traditionnellement. Après une introduction permettant de situer la production des artefacts en fonction du contexte social, politique et économique de cette période (mouvements géopolitiques marquants, révolutions industrielles et technologiques, phénomènes de la colonisation et de la décolonisation, mouvements de revendications des minorités et crise de l'identité, etc.), il s'agira d'aborder les pratiques de cette période autour de 4 axiomes. Ces axiomes seront également abordés par des méthodologies et des approches différentes. De manière générale, il s'agira d'aborder chacun de ces axiomes sur la durée de la période envisagée, le cours se constituant dès lors comme un feuilletage de quatre coupes de chronologies et de problématiques distinctes mais complémentaires permettant de constituer progressivement une vue complexe des mutations ayant caractérisés cette période.

Acquis d'apprentissage :

Une attention sera accordée à la variété des formes produites, l'analyse ne se limitant pas aux formes plus traditionnelles de l'histoire de l'art, le regard portera attention à des formes plus minorées traditionnellement.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- examen écrit sous la forme d'une question ouverte invitant les étudiants, à partir d'un élément du cours, à construire une lecture ciblée d'un aspect de cette période en référence à la matière vue. L'attention sera portée sur la capacité à manipuler correctement les concepts, à situer les formes et pensées, dans l'histoire, à produire un raisonnement cohérent et articulé en rapport à la matière de cours, à produire des connexions libres entre différents éléments de la matière.

Langue d'enseignement :

- français

UE 7.02.1 HISTOIRE DE L'ART : ANTIQUITE

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G100.A0151 Histoire et actualité des arts : De l'Antiquité au Moyen-Âge

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Kevin Saladé, kevin.salade@lacambre.be

Contenu :

- étude de l'art de l'Antiquité gréco-romaine.

Méthode :

- développement soit diachronique pour illustrer des évolutions particulières, soit synchronique afin d'explorer des thématiques particulières à une époque donnée,
- prise de notes indispensable.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les concepts fondamentaux de l'histoire de l'art de la période envisagée dans le cours,
- utiliser de façon pertinente ces acquis théoriques afin de mener à bien une analyse stylistique des œuvres étudiées,
- comprendre en quoi les productions artistiques de l'Antiquité ont nourri celles des artistes de la Renaissance à nos jours.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Syllabus disponible au secrétariat de l'École, comprenant un résumé du cours, une bibliographie et un fichier de l'ensemble des diapositives projetées au cours.

UE 7.03.1 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.A0614 Sciences humaines et sociales : Générales

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Benoît Dusart, benoit.dusart@lacambre.be

Contenu :

- ce cours ne relève pas d'une « histoire des idées » et n'aborde pas nécessairement la matière selon la chronologie historique. Il faut l'envisager comme une boîte à outils susceptibles d'être mobilisés dans le champ de la création, tout en suscitant un questionnement plus large sur les axes de tensions propres à notre monde contemporain. Le cours se structure en trois chapitres : Individu et société, Art et culture et de la construction sociale de la réalité.

Méthode :

- vu le grand nombre d'étudiants, le cours se donne ex-cathedra, tout en favorisant au maximum les échanges. L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit.

Acquis d'apprentissage :

- explorer, par l'analyse de grands concepts, des apports théoriques propres à ces disciplines
- l'ambition est de fournir aux étudiants quelques bases leur permettant de nourrir leurs capacités réflexives et critiques.

Evaluation :

- examen écrit à l'issue du 1^{er} quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 7.04.1 HISTOIRE GENERALE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

G020.A0158 Histoire : Générale

1 crédits, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Pierre Van den Dungen, pierre.vandendungen@lacambre.be

Contenu :

- histoire contemporaine : Inscrite dans un cadre chronologique,
- analyse d'une question d'histoire contemporaine parmi plusieurs problématiques essentielles du monde contemporain (libéralisme, socialisme, colonisation, impérialisme, Guerre froide...).

Méthode :

- en quelques exposés le professeur présente les contextes et les notions principales. Ensuite, les groupes (ateliers) exposent chacun une problématique en histoire de l'art liée à une des questions d'histoire évoquées. Les exposés sont préparés grâce au syllabus du cours, à la bibliographie et au multimédia (grosse insistance sur ce support). Il s'agira de présenter des exposés originaux qui pourront s'inspirer des savoirs et des savoir-faire acquis dans les ateliers.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les concepts fondamentaux de l'histoire contemporaine,
- comprendre les liens entre histoire et histoire de l'art ; être capable d'exposer une problématique de cet ordre sous la forme d'un exposé.

Évaluation :

- exposé oral pendant le cours (50 % de la note),
- examen écrit portant sur les concepts généraux (50 % de la note), à l'issue du 2^e quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- dans une perspective de pédagogie formative (évolutive), au jour de l'examen, il sera demandé aux étudiants de déposer leur dossier préparatoire à l'exposé.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Syllabus : 2 volumes de notions de référence.

Bibliographie : Robert DARNTON, *L'Aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800* : un best-seller au siècle des Lumières, Paris : Perrin, 1992 ; Guy HERMET, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris : Seuil, 1996 ; Stanislas JEANNESSON, *La Guerre froide*, Paris : La Découverte, 2002 ; Richard CROCKATT, *The Fifty years war : the United States and the Soviet Union in world politics*, London : Routledge, 1995 ; Bertrand RICARD, *Rites, codes et culture rock : un art de vivre communautaire*, Paris : Harmattan, 2000 ; Ulrich BECK, *Global America ? : The cultural consequences of globalization*, Liverpool : Liverpool University Press, 2003.

UE 7.05.1 HISTOIRE DE L'ART : MOYEN-AGE A LA RENAISSANCE

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.A0152 Histoire et actualité des arts : Du Moyen-Age à la Renaissance

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Kevin Saladé, kevin.salade@lacambre.be

Contenu :

- étude de l'art de notes indispensable.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les concepts fondamentaux de l'histoire de l'art de la période couverte par le cours,
- utiliser de façon pertinente ces acquis théoriques afin de mener à bien une analyse stylistique des œuvres étudiées,
- comprendre en quoi les productions artistiques du Moyen-Âge ont nourri celles des artistes de la Renaissance à nos jours.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, lors de la 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Syllabus disponible au secrétariat de l'École, comprenant un résumé du cours, une bibliographie et un fichier de l'ensemble des diapositives projetées au cours.

PREMIER CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 01 - ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

2023 - 2024

SUITE DU PROGRAMME (BLOC 2)

1 UE à choisir

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.01.2	ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 2	1 + 2	20	300	33,33%
	A120.B0002 Architecture d'intérieur : Atelier		20	300	33,33%
UE 2.01.2	ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 6	1	5	75	8,33%
	A100.B0485 Architecture d'intérieur : Atelier, module 6		5	75	8,33%
UE 2.XX.2	STAGE INTERNE* (selon l'atelier choisi)	1	5	75	8,33%
	S100.BXXXX Stage interne		5	75	8,33%
UE 3.00.2	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 3	1	1	15	1,67%
	T100.B0240 Techniques et technologies : Construction		1	15	1,67%
UE 3.01.2	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 4	2	1	15	1,67%
	T020.B0243 Techniques et technologies : Construction		1	15	1,67%
UE 3.03.2	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : LUMIERES 2	2	1	15	1,67%
	T020.B0239 Techniques et technologies : Lumières		1	15	1,67%
UE 3.04.2	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : METAL	1	2	30	3,33%
	T100.B0241 Techniques et technologies : Matériaux (métal)		2	30	3,33%
UE 3.05.2	TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : VERRE	2	2	30	3,33%
	T020.B0464 Techniques et technologies : Matériaux (verre)		2	30	3,33%
UE 3.06.2	RESISTANCE DES MATERIAUX 2	2	2	30	3,33%
	G020.B0242 Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux		2	30	3,33%
UE 3.07.2	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (ULB)	2	2	30	3,33%
	G020.B0811 Histoire et actualité des arts: Architecture		2	30	3,33%
UE 6.05.1	ARTS NUMERIQUES 2.1	1	3	45	5,00%
	A100.B0115 Arts numériques : Atelier		3	45	5,00%
UE 6.05.2	ARTS NUMERIQUES 2.2	2	2	30	3,33%
	A020.B0116 Arts numériques : Atelier		2	30	3,33%
UE 6.06.1	COULEUR NUMERIQUE	1	1	15	1,67%
	A121.B0121 Couleur : Général (numérique)		1	15	1,67%
UE 6.07.0	MODELE VIVANT 2	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.B0130 Dessin : Modèle vivant		5	75	8,33%
UE 6.08.0	PERSPECTIVE	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.B0125 Dessin : Perspective		5	75	8,33%
UE 7.01.2	HISTOIRE DE L'ART : XVIe-XVIIIe SIECLES	1	2	30	3,33%
	G100.B0154 Histoire de l'art : XVIe-XVIIIe siècles		2	30	3,33%
UE 7.02.2	ACTUALITE DE L'ART (NUMERIQUE)	2	2	30	3,33%
	G020.B0165 Actualités culturelles : Actualité de l'art		2	30	3,33%
UE 7.03.2	HISTOIRE DE L'ART : XIXe ET XXe SIECLES	2	2	30	3,33%
	G020.B0155 Histoire et actualité des arts : XIXe et XXe siècles		2	30	3,33%
UE 7.04.2	PHILOSOPHIE	2	2	30	3,33%
	G020.B0170 Philosophie : Générale		2	30	3,33%
Total			60	900	100,00%

La répartition des cours spécifiques et des cours généraux entre Q1 et Q2 est susceptible de modifications en fonction des horaires définitifs.

PREMIER CYCLE
Option 01 - ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR – BLOC 2

UE 1.01.2 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 20
Prérequis : - UE 1.01.1
Corequis : -

A120.B002 Architecture d'intérieur : Atelier

20 crédits, 300 h
Activité obligatoire
Professeur : Pierre Lhoas, pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail d'analyse spatiale, formelle et théorique d'un élément de l'histoire de l'architecture moderne ou contemporaine.
- Approfondissement de la connaissance des matériaux et des impératifs techniques, optimisation des contraintes techniques à intégrer.
- développement de deux projets qui portent sur la conception d'espaces complexes liés à des contraintes techniques et/ou réglementaires simples. Un accent est mis sur l'utilisation de matériaux et de techniques de construction spécifiques et cohérentes. Ces projets sont le prétexte au développement d'exercices intégrés de lumière naturelle et artificielle ainsi que d'éléments de mobilier liés à ces projets et aux problématiques abordées.

Méthode :

- chaque projet ou recherche demande une synthèse entre approche historique, technique et sensibilité personnelle au travers d'une démarche expérimentale.
- le projet d'architecture se développe à partir de recherches qui sont un préalable à l'élaboration d'un discours propre à chaque étudiant.
- dessins, maquettes, moodboard, prototypes et dessins à l'échelle 1/1 sont les outils développés.
- des visites d'exposition, d'ateliers, des conférences sont des compléments au travail au sein de l'atelier.
- le projet s'élabore en lien avec les notions abordées au cours de construction.

Acquis d'apprentissage :

- Approfondir les notions acquises au travers d'exercices plus complexes en intégrant plus explicitement les dimensions sociales, politiques, environnementales, etc. ainsi que des considérations fonctionnelles et structurelles.
- Développer et élaborer les divers modes de représentation : dessins, maquettes, 3D, collage, etc.
- Intégrer de manière plus approfondie plusieurs exercices entre eux : objets, lumières etc. qui sont liés dans un projet final complexe et complet.
- Analyser des projets historiques et/ou contemporains et les mettre en relation avec sa propre démarche et de celle des autres étudiants.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre 20%
évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

UE 2.01.2 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 6

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

En début d'année académique, le professeur responsable d'option précise les blocs annuels dans lesquels l'étudiant est autorisé à suivre un stage interne.

A100.B0485 Architecture d'intérieur : Atelier, module 6

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas de stage interne
Professeur : Pierre Lhoas, pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail collectif de relevé d'un espace
- dessin individuel des plans, coupes et élévations de cet espace et réalisation d'une maquette
- projet d'un élément de mobilier intégré à cet espace.

Méthode :

- recherche en groupe sur les modes de relevé et de représentation
- production et compréhension individuelle des documents graphiques conventionnels en relation avec le cours de Dessin : dessin d'architecture (A 6.04.1)
- élaboration d'un projet dont les contraintes techniques et spatiales sont simples en relation avec les spécificités découvertes par chacun au travers de l'analyse et du relevé.

Acquis d'apprentissage :

- connaître et comprendre les conventions de dessin et leur utilisation dans le projet individuel
- analyser et comprendre les particularités spatiales d'un lieu donné
- intégrer ces contraintes dans le développement d'un projet individuel simple.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

UE 2.XX.2 STAGE INTERNE (Selon l'atelier choisi)

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

S100.BXXXX Stage interne

5 crédits, 75h
Deux stages internes sont obligatoires au cours du cycle de Bachelier

Stage à choisir dans une option différente de celle où l'étudiant est inscrit.
Activités d'apprentissage

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

T100.B0240 Techniques et technologies : Construction

1 crédits, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Jean Garcin

Contenu :

- dessins manuscrits des plans généraux à l'échelle 1/100^e et 1/50^e.
- agrandissement de nœuds constructifs manuscrits à l'échelle 1/10^e et 1/1.
- sur base de ces documents graphiques, établissement de choix de matériaux en fonction de l'affectation des locaux, de la structure de support et des options énergétiques du bâtiment.
- description de la mise en place et de la qualité des matériaux choisis.
- approche quantitative et estimative sur base de métrés des quantités en rapport avec la description.

Méthode :

- le contenu est analysé à partir d'un bâtiment-projet pris en référence pour l'ensemble du cours
- processus d'apprentissage par zooms successifs de l'enveloppe du bâtiment (parois horizontales, verticales et hauteurs).
- réalisation des fonds de plans à l'échelle 1/100^e : développement d'un aspect particulier de l'enveloppe à chaque cours pour aboutir aux détails constructifs complets.

Acquis d'apprentissage :

- pouvoir réaliser un tracé manuscrit complet de l'enveloppe d'un bâtiment et être capable d'y intégrer les détails relatifs aux compositions des parois.
- comprendre les approches relatives à la continuité d'isolation thermique de l'enveloppe, et assurer son étanchéité.
- choisir des matériaux compatibles entre eux.
- rédiger un descriptif de la mise en œuvre de ce qu'il a dessiné et en établir le métré détaillé.

Évaluation :

- évaluation continue :
 - en fin de 1^{er} quadrimestre : remise d'un travail individuel composé d'une vue en plan, une coupe et une façade au 1/100^e, complété d'un exercice écrit ou oral lors duquel l'étudiant établit un détail d'un nœud constructif choisi au hasard sur l'enveloppe : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- documentation internet.
- NIT - CSTC – PEB - PHPP
- photos ouvrages exécutés.
- projet de référence.

UE 3.01.2 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : CONSTRUCTION 4

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

T020.B0243 Techniques et technologies : Construction

1 crédits, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Jean Garcin

Contenu :

- dessins manuscrits des plans généraux à l'échelle 1/100^e et 1/50^e.
- agrandissement de nœuds constructifs manuscrits à l'échelle 1/10^e et 1/1.
- sur base de ces documents graphiques, établissement de choix de matériaux en fonction de l'affectation des locaux, de la structure de support et des options énergétiques du bâtiment.
- description de la mise en place et de la qualité des matériaux choisis.
- approche quantitative et estimative sur base de métrés des quantités en rapport avec la description.

Méthode :

- le contenu est analysé à partir d'un bâtiment-projet pris en référence pour l'ensemble du cours
- processus d'apprentissage par zooms successifs de l'enveloppe du bâtiment (parois horizontales, verticales et hauteurs).
- réalisation des fonds de plans à l'échelle 1/100^e : développement d'un aspect particulier de l'enveloppe à chaque cours pour aboutir aux détails constructifs complets.

Acquis d'apprentissage :

- pouvoir réaliser un tracé manuscrit complet de l'enveloppe d'un bâtiment et être capable d'y intégrer les détails relatifs aux compositions des parois.
- comprendre les approches relatives à la continuité d'isolation thermique de l'enveloppe, et assurer son étanchéité.
- choisir des matériaux compatibles entre eux.
- rédiger un descriptif de la mise en œuvre de ce qu'il a dessiné et en établir le métré détaillé.

Évaluation :

- évaluation continue :
 - en fin de 2^{ème} quadrimestre : remise d'un travail individuel composé d'une vue en plan, une coupe et une façade au 1/100^e, complété d'un exercice écrit ou oral lors duquel l'étudiant établit un détail d'un nœud constructif choisi au hasard sur l'enveloppe : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- documentation internet.
- NIT - CSTC – PEB - PHPP
- photos ouvrages exécutés.
- projet de référence.

UE 3.03.2 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : LUMIERES 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

T020.B0239 Techniques et technologies : Lumières

1 crédit, 15 h
Activité obligatoire
Professeur : Bruno Demeester, bruno.demeester@lacambre.be

Contenu :

- étude technique et sensible de la lumière par l'espace ou pour l'espace, par l'objet ou pour l'objet dans l'espace,
- exercice pratique de manipulation de la lumière et création d'un objet ou d'un environnement lumineux.

Méthode :

- Dessin et réalisation à l'échelle 1/1 d'un objet éclairant ou luminaire.

Acquis d'apprentissage :

- mettre en œuvre un usage pertinent de la lumière dans ses réalisations d'architecture d'intérieur,
- comprendre et pouvoir expliquer les notions de degrés Kelvin, Ra, watts, lumen, lux, puissance d'éclairage, lumière chaude et froide, etc.
- comprendre et pouvoir expliquer les phénomènes de propagation de la lumière : réflexion, diffraction, dispersion, etc. de manière à se représenter la réaction de la lumière en fonction de l'environnement,
- comprendre et pouvoir expliquer la nature des différentes sources d'éclairage, leurs caractéristiques et leur comportement,
- analyser un comportement lumineux ainsi que ses composantes, l'expliquer et le mettre en pratique.

Évaluation :

- examen en fin de 2^{ème} quadrimestre et, en cas 2^e session, à la fin du 3^{ème} quadrimestre
- la dimension pratique du cours fait l'objet d'une évaluation intégrée à celle du cours artistique de l'option.

Langue d'enseignement :

- français

UE 3.04.2 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : METAL

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

T100.B0241 Techniques et technologies : Matériaux (métal)

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Xavier Lepot, xavier.lepot@xfive.be

Contenu :

- particularités des métaux ferreux et non ferreux.
- historique de l'industrie métallurgique.
- applications potentielles, techniques de finition et coatings.
- procédés de fabrication des objets, des meubles et des pièces métalliques.
- contraintes liées à la production et aux moyens d'assemblage des pièces métalliques.

Méthode :

- étude des particularités d'un objet métallique.
- réflexion collective et suivi des projets métalliques liés aux pratiques d'atelier.
- initiation aux pratiques simples d'assemblage et de soudure avec des intervenants spécialisés.
- visites d'ateliers de construction métallique.

Acquis d'apprentissage :

- reconnaître les procédés de fabrication, les traitements et les applications dans le domaine de l'industrie et de l'architecture d'intérieur
- sélectionner un métal et une technique pour la réalisation d'un projet.
- comprendre le vocabulaire lié à l'industrie métallurgique et à la construction métallique
- estimer et prendre en compte le coût approximatif, les possibilités de récupération, le poids et le volume des objets et des pièces métalliques.
- estimer l'aspect polluant lié aux techniques d'extraction et aux procédés de fabrication.

Évaluation :

- évaluation continue : 30%
- examen en fin de 1^e quadrimestre : 70%. En cas de 2^e session, examen en fin de 3^e quadrimestre : 100%

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Massonet et Cescotto, *Mécanique des matériaux*, Ed. De Boeck ; Goulet et Boutin, Aide mémoire de résistance des matériaux, Ed Dunod ; Revue des composites et des matériaux avancés. VOL 12 N° 01/2002.

UE 3.05.2. TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES : VERRE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

T020.B0464 Techniques et technologies : Matériaux (verre)

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Benoît Regniers, benoit.regniers@lacambre.be

Contenu :

- origines et évolutions du matériau et de ses techniques de production.
- quelques repères dans l'architecture et le design.
- propriétés générales et spécifiques, cadre d'utilisation, techniques de mise en œuvre et commercialisation.
- développement de la fibre de verre optique.
- Impact écologique de production et recyclage.
- traitements de surface.
- émergence : les verres de production organique.
- introduction aux autres matières minérales : les roches et les céramiques traditionnelles et techniques.

Méthode :

- exposé théorique appuyé par de nombreux échantillons.
- visite d'usines.
- distribution d'un dossier de fiches servant de base à l'évaluation au terme du cours.

Acquis d'apprentissage :

- connaissances théoriques, tactiles et visuelles indispensables aux objectifs professionnels de futurs concepteurs-prescripteurs de projets.

Évaluation :

- examen oral en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- l'étudiant est évalué sur ses connaissances techniques mais aussi sur son questionnement et son apport expérimental.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Revues "VERRE" - ISSN: 09847979 - Ed. Institut du Verre – Paris ; *Aide mémoire, science des matériaux*, Michel Dupeux - Ed. Dunod - ISBN: 2-10-005458-9 ; *L'art du verre*, Georges Savage – Hachette – D.L. n°6.565 ; Publications d'organismes : USTV, union scientifique et technologique du verre - Groupement de recherche des matériaux vitreux - CNRS et CSTC. ; *Guide de pierres et Minéraux* - Walter Schumann -Ed. Delachaux et Niestlé - ISBN: 2-603-00680-0.

UE 3.06.2 RESISTANCE DES MATERIAUX 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0242 Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Lucas Secades, lucas.secades.casino@tulipal.be

Contenu :

- Chapitre I : Mécanique.
- Rappels mécanique : Forces, moments, stabilité et équilibre
 - Représentation simplifiée d'un système statique
 - Stabilité d'une structure : hypostatique, hyperstatique et isostatique
 - Efforts dans les poutres : compression, traction, flexion, torsion et cisaillement.
 - Types de profils et influence dans les efforts subis

- Chapitre II : Technologie des matériaux
- Lien entre efforts et type de matériau
 - Types et techniques d'assemblage
 - Industrialisation et prototypage en fonction du matériau

Méthode :

- Cours basé sur une approche pédagogique théorique et par projet. Ensuite, toutes les notions sont traitées expérimentalement ou à travers des exemples concrets et de cas d'application réalistes.

Acquis d'apprentissage :

- Approfondir les notions de base de la mécanique statique,
- Comprendre les différents types d'efforts et le lien avec le profil des poutres
- Connaître les différents types d'assemblage
- Les contraintes du prototypage et l'industrialisation sur le choix de matériaux.

Évaluation :

- Examen écrit et projet par groupe

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Bibliographie disponible intégralement sur internet.

UE 3.07.2 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE (ULB)

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0811 Histoire et actualité des arts : Architecture

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Pablo Lhoas,

Contenu :

- Le cours présente de manière critique les principales théories et surtout leurs incarnations dans les projets d'architecture au travers d'une sélection stricte d'auteurs architectes et de « mouvements » architecturaux. En effet, outre leurs intérêts intrinsèques, ces oeuvres et ces théories sont l'énonciation claire, forte et complète d'une pensée de l'architecture et des arts en des termes somme toute clairement identifiables; ce qui les rend pédagogiquement très opérantes pour une U.E. généraliste et introductive à la discipline.
- Les cours permettent d'évoquer au travers de projets (architecture, peinture, sculpture ...) les diverses tendances qui ont animé le Mouvement Moderne « initial » et ses évolutions/ses mises en cause toutes imprégnées de la volonté d'être Moderne. Y compris les tendances qui étaient devenues marginales par le fait des «Histoires » canoniques de l'architecture du début du XXème siècle. Cette U.E. ne répugne pas à détailler « exagérément » l'évolution de certains auteurs particulièrement marquants et exemplatifs. Evolution personnelle qui tend à l'universel et permet d'expliquer les soubresauts essentiels de l'architecture.

Méthode :

- Cour ex cathédra

Acquis d'apprentissage :

- Cette U.E. tend à aider les étudiants, en particulier ceux qui débutent leurs études d'architecture et/ou qui découvrent l'architecture, à connaître et à mesurer certains des principaux enjeux de l'architecture au XXème siècle ; qui sont liée à la Modernité, aux Modernités.
- Plurielle dès sa constitution à l'heure des avant-garde du début du siècle, la Modernité sera revue, déniée, renouvelée, ré-inventée durant tout le siècle.
- Cette U.E. doit permettre aux étudiants de se constituer une culture architecturale, des références à propos de projets, de textes et d'auteurs qui ont révolutionnés l'architecture et qui restent, aujourd'hui encore, des sources vivantes pour une majorité d'architectes.
- Contre la " croyance " qu'il y aurait une manière univoque de concevoir l'architecture et de faire le projet d'architecture, contre la " croyance " inverse qui prétendrait que tout est bon, ce cours veut faire mettre en lumière le relativisme qui règne - en architecture aussi - aujourd'hui, et susciter une réflexion critique à propos des productions architecturales du XXème siècle.
- Il s'agit d'aider chaque étudiant à se positionner consciemment par rapport au foisonnement de théories et de pratiques architecturales.

Évaluation :

- Examen écrit

Langue d'enseignement :

- français

UE 6.05.1 ARTS NUMERIQUES 2.1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 3
Prérequis : -
Corequis : -

A100.B0115 Arts numériques : Atelier

3 crédits, 45 h
Activité obligatoire
Professeur : Serge Hoffman, serge.hoffman@lacambre.be

Contenu :

- développement des moyens techniques, culturels et artistiques pour appréhender le 3D comme médium créatif spécifique
- apprentissage pratique de la modélisation 3D et de ses concepts de base à l'aide d'un logiciel spécifique,
- initiation au texturage, à l'éclairage, à l'animation et au rendu en 3D.

Méthode :

- alternance entre exercices pratiques d'expérimentation technique et artistique et cours à caractère plus théorique et culturel.

Acquis d'apprentissage :

- pouvoir mettre en œuvre des connaissances techniques, artistiques et culturelles, en toute autonomie afin de comprendre, d'imaginer, de créer et de défendre un projet numérique orienté 3D
- comprendre et utiliser de façon pertinente un mode de représentation numérique : la 3D
- modéliser des objets ou des architectures simples.

Évaluation :

- évaluation continue et travail pratique évalué en fin de 1^{er} quadrimestre, les notes étant pondérées comme suit :
- évaluation continue des exercices techniques et artistiques: 70%,
- remise et défense du travail final : 30%.

Langue d'enseignement :

- français

UE 6.05.2 ARTS NUMERIQUES 2.2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

A020.B0116 Arts numériques : Atelier

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Serge Hoffman, serge.hoffman@lacambre.be

Contenu :

- développement des moyens techniques, culturels et artistiques pour appréhender Internet comme médium créatif spécifique,
- découverte des grands courants des Arts Internet et plus particulièrement du net art, de ses artistes, des moyens de monstration et des rapports avec l'histoire de l'art générale,
- initiation au codage en HTML et CSS,
- Initiation à l'installation, la gestion, l'utilisation, la modification d'un système de gestion de contenu (CMS).

Méthode :

- alternance entre exercices pratiques d'expérimentation technique et artistique et cours à caractère plus technique et culturel.

Acquis d'apprentissage :

- pouvoir mettre en œuvre des connaissances techniques, artistiques et culturelles, en toute autonomie afin de comprendre, d'imaginer, de créer et de défendre un projet artistique Internet,
- réaliser son site personnel.

Évaluation :

- évaluation continue et travail pratique évalué en fin de 2^{ème} quadrimestre, les notes étant pondérées comme suit :
évaluation continue des exercices : 70%,
remise et défense du travail final : 30%.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Rachel Greene, L'Art Internet, Thames & Hudson, 2005.

UE 6.06.1 COULEUR 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 1
Prérequis : -
Corequis : -

A121.B0121 Couleur : Générale (numérique)

1 crédit, 15 h
Activité obligatoire^{SEP}
Professeur : Robert Kot, [mailto@robertkot.com](mailto:robertkot.com)

Contenu :

- vocabulaire spécifique de codification numérique.
- relation entre la couleur perçue et la codification numérique de la couleur.
- évaluation, analyse et correction de la température de couleur, de la dominante et de la répartition des clartés dans une image numérique.
- gestion de la couleur à travers la chaîne graphique.

Méthode :

- fabrication d'une couleur à partir du sélecteur.
- modification d'une couleur à l'aide des réglages appropriés.
- correction chromatique de l'image.
- capacités chromatiques des différents périphériques et traduction de l'image en fonction de son profil.

Acquis d'apprentissage :

- identifier le problème chromatique dans une image complexe
- distinguer la logique perceptive de celle de la codification numérique de la couleur.
- évaluer, analyser et corriger la couleur selon ses différentes caractéristiques
- se familiariser à l'enjeu de la gestion numérique de la couleur.

Évaluation :

- évaluation continue et test écrit en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Robert Sève, Science de la couleur, Aspects physiques et perceptifs, éd. Chalagam, 2009 ; Arnaud Frich, Colormanagement guide, <http://www.color-management-guide.com> ; European Color Initiative, <http://www.eci.org/en/start> ; Commission Internationale d'Éclairage, <http://www.cie.co.at>.

UE 6.07.0 MODELE VIVANT 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A120.B0130 Dessin : Modèle vivant

5 crédits, 45 h
Activité obligatoire
Professeur : Anne Desobry, anne.desobry@lacambre.be

Contenu :

- observation et transcription des couleurs et des relations chromatiques
- dessin d'observation et de prospection d'après des sources diverses (modèle, espace, objet, document), et selon la position subjective du dessinateur
- utilisation des différents éléments du langage plastique (ligne, surface, blanc, composition, couleur)
- dessin d'idée et d'intention selon la mémoire, l'imaginaire, ou une relation documentaire
- dessin de recherche et de projet : représentation de l'espace, plan, représentation de notions.

Méthode :

- le cours est transversal : des propositions communes de travail et des axes de recherche permettent d'aborder le contenu du cours de manière particulière et personnelle
- suivi collectif et individuel, avec un souci d'appropriation des demandes et des moyens découverts.

Acquis d'apprentissage :

- utilisation consciente des éléments constitutifs du dessin : espace particulier de la feuille, ligne, surface, couleur
- utilisation du dessin comme outil d'expression et de recherche.

Évaluation :

- évaluation continue (50%) et évaluation finale à l'issue du 2^{ème} quadrimestre (50%).

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Roven, revue critique sur le dessin contemporain (disponible à la bibliothèque).

UE 6.08.0 PERSPECTIVE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A120.B0125 Dessin : Perspective

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire
Professeur : Valérie Gevers, valerie.gevers@lacambre.be

Contenu :

- Le cours de perspective se concentre sur la perspective occidentale, dite également perspective centrale, ou perspective conique, ou encore perspective linéaire.
- Il est conçu pour mieux comprendre la structure d'une image réaliste, dessin ou photographie, et pour en favoriser l'appropriation, la transformation, l'amélioration etc.
- A chaque cours, dans un lieu donné, une consigne de dessin est imposée, en lien avec le chapitre du jour.
- Le dessin est réalisé à main levée. Des recherches personnelles peuvent compléter ce travail.
- Sujets abordés: axonométrie, perspective à 1, 2, 3 points de fuite, travelling, panoramas, anamorphoses, perspective accélérée, reflets, lumière, insertion etc.

Méthode :

- Chaque semaine, 2h de Perspective sont programmées à l'horaire des étudiants de B2.
- L'ensemble des étudiants est divisé en 2 groupes.
- Les étudiants du 1er groupe, divisés en sous-groupes de 5 maximum, se présentent au cours et rencontrent les enseignantes, à un moment préalablement convenu du cours, pour un entretien d'1/2h. Le temps du cours restant, ils sont libres de rester pour travailler et éventuellement recevoir d'autres explications, ou de quitter le cours.
- La semaine suivante, pendant que les étudiants du 2d groupe suivent le cours en présentiel, les étudiants du 1^{er} groupe travaillent de leur côté, en suivant les explications qui se trouvent sur la plateforme Classroom du cours.
- Ils déposent leurs travaux dans l'état où ils sont, sur la plateforme, le jeudi soir de cette 2e semaine.
- Des échanges peuvent être envisagés en ligne avant le cours suivant, à nouveau en présentiel.

Acquis d'apprentissage :

- Au terme du cours, l'étudiant comprend la structure géométrique d'une image réaliste en perspective (dessin ou photo). Il est capable de construire une structure perspective et/ou de modifier une image existante.

Évaluation :

- Le cours de perspective est un cours artistique de soutien à l'option.
- A ce titre, la formation et l'évaluation sont continues et il ne peut y avoir de 2de session.
- La présence au cours est requise et fondamentale.
- Les travaux rendus régulièrement, sont lus et commentés, de vive voix ou sur la plateforme, mais il ne sont pas notés systématiquement.
- Une note chiffrée et commentée, est transmise aux étudiants en janvier, à titre informatif.
- La note de juin est la note représentative du travail et de la progression de l'étudiant tout au long de l'année.
- Elle ne résulte pas de la moyenne de deux notes (janvier et juin).

Langue d'enseignement :
- français

UE 7.01.2 HISTOIRE DE L'ART : XVIe-XVIII siècles

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.B0153 Histoire et actualité des arts : De la renaissance à la fin du XIX^e siècle

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Kevin Saladé, kevin.salade@lacambre.be

Contenu :

- le cours vise à explorer la production artistique de l'Occident à travers l'examen d'œuvres et de problématiques significatives de l'histoire de l'art de la Renaissance au XIX^e siècle.
- le cours croise une approche chronologique de la période considérée et un ensemble de questions et de paradigmes – le temps, l'espace, l'image, le système moral, etc – qui permettent d'ouvrir l'analyse à des champs connexes à l'histoire de l'art et aux problématiques de l'art moderne et contemporain.
- au cours du premier quadrimestre, nous allons tenter de comprendre comment, au cours de la Renaissance italienne, une nouvelle voie s'est ouverte aux arts de l'image : l'ennoblissement des arts de la vue et l'émergence de la figure nouvelle de l'artiste en créateur ont bouleversé l'univers social et mental des arts. Avec ce régime de sens très inédit s'instauraient les conditions de l'idée moderne d'art que les siècles suivants allaient instituer.

Méthode :

- chaque cours est conçu de manière à se focaliser essentiellement sur la lecture des œuvres d'art, la compréhension des œuvres, l'appropriation d'un vocabulaire précis adapté à chacun des arts envisagés. En outre, l'étudiant sera amené à envisager les œuvres de manière autonome et critique, ainsi qu'à établir des liens entre les caractéristiques plastiques et narratives des œuvres et le contexte historique, littéraire, social, scientifique et philosophique.
- des thématiques transversales tenteront de répondre aux deux nécessités inscrites au projet pédagogique et artistique de l'ENSAV La Cambre : l'approfondissement et l'ouverture. Chaque problème qui s'est posé aux artistes de la période envisagée sera l'occasion d'un va-et-vient dans l'histoire de l'art, des origines de la figuration à nos jours.

Acquis d'apprentissage :

- prise de notes
- connaissance critique de la période étudiée, socle de références conceptuelles et visuelles
- capacité à articuler ces connaissances et ces références avec une réflexion sur la culture visuelle et la création contemporaines.

Évaluation :

- examen écrit en fin de premier quadrimestre et, en cas de seconde session en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Syllabus : le cours est accompagné d'un résumé reprenant le fil conducteur du cours, ainsi que d'une bibliographie. Des fichiers, reprenant l'ensemble des diapositives projetées au cours, sont fournis aux étudiants.

UE 7.02.2 ACTUALITE DE L'ART (NUMERIQUE)

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0165 Actualités culturelles : Actualité de l'art

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Pierre-Yves Desaive, pydesaive@gmail.com

Contenu :

- questions d'étymologie (art numérique, art des médias, art en réseau, net art, ...)
- délimitation du champ d'étude : l'art des médias numériques dans son rapport à l'art contemporain ;
- axes thématiques développant la comparaison entre la pratique des artistes du numérique, et celle des artistes usant de médiums plus conventionnels ;
- questions d'actualité.

Méthode :

- cours ex cathedra durant lequel les étudiants sont régulièrement invités à poser des questions, afin d'initier un débat ;
- illustré de présentations PowerPoint ;
- cours « en ligne » : les œuvres créées avec et pour l'internet sont expérimentées en temps réel.

Acquis d'apprentissage :

- prendre connaissance de l'existence d'un courant artistique entièrement tourné vers l'emploi et le détournement des médias, en particulier des médias numériques ;
- comprendre ce qui distingue ce courant par rapport de la sphère de l'art contemporain, tout en découvrant ce qui les rassemble ;
- mesurer la dimension critique, sociologique ou politique de ce courant ;
- s'interroger sur sa propre pratique de la communication numérique ;
- s'interroger sur l'impact des médias numériques sur sa propre pratique artistique.

Évaluation :

- examen écrit en fin de quadrimestre
L'étudiant(e) produit un travail personnel, critique et documenté sur l'un des aspects du cours (une œuvre, un courant, un artiste, une problématique). Ce travail peut, si l'étudiant(e) le souhaite, prendre une forme directement inspirée de sa propre pratique artistique ;
- les étudiant(e)s sont encouragé(e)s, mais non tenu(e)s, à réaliser ce travail en groupes de 3 ou 4, afin de créer une dynamique dans la réflexion.
- En cas de 2^e session, examen en fin de 3^e quadrimestre

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- les présentations PowerPoint contenant tous les liens et ressources documentaires sont disponibles pour téléchargement à l'issue de chaque cours, et tiennent lieu de syllabus.

UE 7.03.2 HISTOIRE DE L'ART : XIXe ET XXe SIECLES

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

GB020.0154 Histoire et actualité des arts : XIXe et XXe siècles

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

- Ce cours est constitué de deux modules autonomes afin d'analyser les pratiques artistiques de la période allant du XIX^e siècle au XX^e siècle. Il vise à attester de la pluralité des formes et des problématiques produites sur cette période partant de deux axes méthodologiques qui conditionnent son approche : d'une part, en opérant une lecture de ce panorama en lien avec le contexte socio-historique et les dynamiques politiques et économiques qui caractérisent cette période (émergence du capitalisme économique et d'un monde globalisé, naissance de l'industrie culturelle et de techniques de production standardisée, etc. autant d'aspects modifiant notre vision du réel et dès lors sa retranscription) ; d'autre part, en prenant acte de l'ouverture et de la renégociation constante de la notion de modernité qui s'y réalise, ouverture à d'autres formes mais aussi à d'autres aires géographiques et culturelles, au-delà du monde occidental.
- Le premier module revient de manière chronologique sur les phénomènes culturels et artistiques de cette période en tenant compte de la production des discours qui les accompagne. Tout en retraçant les linéaments de l'histoire de la modernité dès le XVIII^e siècle, il s'agit moins de produire une histoire de l'art des noms et des mouvements que de partir des mutations économiques et politiques, techniques, sociales et scientifiques siècle afin de voir comment put s'instaurer un renouvellement du rapport à l'art et à la culture en général dont les pratiques les plus récentes restent toujours dans une certaine mesure tributaire. Il s'agit en effet d'identifier quelles opérations, procédures, paradigmes ont pu conditionner l'art et la culture sur cette période. On interrogera, afin de donner quelques exemples des problématiques directrices de ce module, la renégociation du rapport à la vision suite au développement des sciences physiologiques et de nouveaux outils techniques ; la problématique des utopies sociales qui se constitue suite au développement du capitalisme industriel au XIX^e siècle ; le paradigme de l'autonomie moderniste et celui de la reproductibilité technique ; pour enfin voir comment la seconde moitié du XX^e siècle, suite à un ensemble de mutations sociales, économiques et politiques engagea l'art à refondre son rapport tant à la nature qu'à la culture. Il s'agira aussi tout au long de ce module d'engager une *désoccidentalisation* de la lecture que l'on tient pour usuelle de la modernité, en mettant en évidence comment des cultures autres qu'occidentales se constituèrent sur cette période ce, en revenant sur des pratiques artistiques ciblées.

Méthode :

- Cours ex-cathedra, mêlant images fixes et animées, interviews et textes, afin de construire, étapes par étapes, cette histoire complexe de la modernité.

Acquis d'apprentissage :

- disposer d'une vue diachronique des principales mutations qui caractérisent l'évolution de l'art et de la culture depuis le XIX^e siècle au XX^e siècle, ainsi que de notions et de concepts permettant d'analyser les œuvres d'art de cette période et de comprendre leur inscription dans l'histoire.

Évaluation :

- Examen écrit en fin de 2^{ème} quadrimestre et en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français

Sources :
- Syllabus rassemblant notes, images et dossiers de textes.

UE 7.04.2 PHILOSOPHIE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.B0170 Philosophie : Générale

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambe.be

Contenu :
- les grands courants de l'histoire (occidentale) de la philosophie, depuis les présocratiques jusqu'au XX^e siècle.

Méthode :
- pont à faire dès que possible avec des questions éthiques, idéologiques et politiques contemporaines.
- une partie cours est donnée ex cathedra
- une autre partie propose des lectures de textes : de la tradition et sur le lien de la tradition à des questions contemporaines.

Acquis d'apprentissage :
- assimiler les concepts fondamentaux de l'histoire de la philosophie
- être capable d'une réflexion générale sur la matière.

Évaluation :
- examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et en cas de 2^e session en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :
- français

Sources :
Syllabus disponible. Recueil de textes à collecter par le professeur.
Bibliographie : *Histoire de la Philosophie occidentale*, Jean François Revel, éd. Poche ; *La trahison des Lumières*, Jean-Claude Guillebaud, éd. Poche).

PREMIER CYCLE
 Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace
Option 01 - ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
 2023 - 2024

SUITE DU PROGRAMME (BLOC 3)

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
1 cours à choisir	UE 1.01.3 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 3	1 + 2	30	450	50,00%
	A120.C0003 Architecture d'intérieur : Atelier		22	330	36,67%
	A120.C0305 Architecture : Atelier		8	120	13,33%
1 cours à choisir	UE 2.01.3 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 7	1	5	75	8,33%
	A100.C0502 Architecture d'intérieur : Atelier, module 7		5	75	8,33%
1 cours à choisir	UE 2.XX.3 STAGE INTERNE* (selon l'atelier choisi)	1	5	75	8,33%
	S100.CXXXX Stage interne		5	75	8,33%
1 cours à choisir	UE 3.00.3 TECHNOLOGIE DES POLYMERES	1	2	30	3,33%
	T100.C0307 Techniques et technologies : Technologie des polymères		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 3.01.3 THEORIE DE L'ARCHITECTURE	2	2	30	3,33%
	G020.C0308 Architecture : Théorie de l'architecture		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 3.02.3 HISTOIRE DU DESIGN	2	2	30	3,33%
	G020.C0309 Histoire et actualité des arts : Design		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 3.04.3 EQUIPEMENTS	2	2	30	3,33%
	T020.C0306 Techniques et technologies : Equipements		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 5.01.1 PRATIQUE PROFESSIONNELLE	2	2	30	3,33%
	P003.C0245 Stage externe		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 6.0X.3 ARTS NUMERIQUES 3 (selon le cours choisi)	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.C0XXX Arts numériques : Atelier (3D, Capteurs, Netart, Son, Vidéo)		5	75	8,33%
1 cours à choisir	UE 6.02.3 COULEUR 3	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.C0120 Couleur : Général		5	75	8,33%
1 cours à choisir	UE 6.03.3 MODELE VIVANT 3	1 + 2	5	75	8,33%
	A120.C0132 Dessin : Modèle vivant		5	75	8,33%
1 cours à choisir	UE 7.02.3 PHILOSOPHIE : ESTHETIQUE 1	1	2	30	3,33%
	G100.C0171 Philosophie : Esthétique		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 7.04.3 PHILOSOPHIE : ESTHETIQUE 2	2	2	30	3,33%
	G020.C0172 Philosophie : Esthétique		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 7.08.3 QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART ET DES ARTS EXTRA-EUROPEENS	2	4	60	6,67%
	G020.C0156 Histoire et actualité des arts : Complément d'histoire de l'art et des arts extra-européens		4	60	6,67%
1 cours à choisir	UE 7.05.3 SEMIOLOGIE DES MEDIAS	2	2	30	3,33%
	G020.C0169 Sémiologie : Média		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 7.06.3 ANTHROPOLOGIE DE L'ART	2	2	30	3,33%
	G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art		2	30	3,33%
1 cours à choisir	UE 7.07.3 LITTERATURE CONTEMPORAINE	2	2	30	3,33%
	G020.C0319 Littérature contemporaine		2	30	3,33%
Total			60	900	100,00%

La répartition des cours spécifiques et des cours généraux entre Q1 et Q2 est susceptible de modifications en fonction des horaires définitifs.

PREMIER CYCLE
Option 01 - ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR – BLOC 3

UE 1.01.3 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER 3

Niveau de certification : 6
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 30
Prérequis : UE 1.01.2
Corequis :

A120.C0003 Architecture d'intérieur : Atelier

22 crédits, 330 h
Activité obligatoire
Professeur : Pierre Lhoas, pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail d'analyse spatiale, formelle, historique approfondie d'un élément d'architecture ou de mobilier ayant une importance patrimoniale.
- développement d'un projet qui porte sur un programme d'une spatialité complexe liée à des contraintes techniques et/ou réglementaires précises ainsi qu'à un rapport réfléchi au patrimoine.
- un accent est mis sur l'intégration de techniques de rénovation et de restauration.
- la lumière et le mobilier spécifique sont intégrés au projet.
- dans la mesure des opportunités, développement d'un projet réel qui engage les étudiants dans une relation avec un client véritable et implique de gérer les contraintes de budget et de planning ainsi que toutes les aspects liés à la résolution des questions techniques.

Méthode :

- les outils de représentation sont libres et un vocabulaire propre est développé par chacun.
- l'approfondissement de techniques et des contraintes constructives sont au cœur de l'élaboration des projets.
- des visites d'exposition, d'atelier, des conférences sont des compléments au travail au sein de l'atelier.
- les étudiants utilisent leur capacité de recherche expérimentale et leur autonomie de conception pour développer une démarche et des projets originaux et cohérents par rapport aux contraintes et aux consignes données.
- dialogue et collaboration avec d'autres métiers (ingénieurs, restaurateurs, etc.) liés à l'acte de construire.

Acquis d'apprentissage :

- maîtriser les notions spécifiques liées à la rénovation, la conservation et la restauration.
- développer des projets au sein d'architectures ou plus généralement d'environnements construits de qualité, historiques.
- acquérir des connaissances complémentaires sur l'histoire de l'art et de l'architecture, sur les regards différents portés au fil du temps sur le patrimoine et sa conservation.
- synthétiser les acquis des deux modules précédents UE 1.01.1 et UE 1.01.2 (dimensionnement juste et intelligent, regard critique sur la programmation et les diverses contraintes, conception spatiale d'éléments complexes, résolution des questions de structure et de matérialisation des intentions formelles) en y ajoutant cette problématique de la relation au patrimoine historique.
- acquérir une autonomie dans la recherche, l'expérimentation et l'élaboration d'un discours personnel.
- maîtriser les techniques constructives principales et les contraintes qui y sont liées.
- intégrer les acquis des cours techniques dans le projet : plans techniques électricité HVAC, métré descriptif, etc.
- Évaluation :
 - évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre 20%
évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre 30%
 - évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

A120.C0003 Architecture : Atelier

8 crédits, 120 h

Activité obligatoire

Professeur : Pierre Lhoas, pierre.lhoas@lacambre.be

UE 2.01.3 ARCHITECTURE D'INTERIEUR : MODULE 7

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

En début d'année académique, le professeur responsable d'option précise les blocs annuels dans lesquels l'étudiant est autorisé à suivre un stage interne.

A100.C0502 Architecture d'intérieur : Atelier, module 7

5 crédits, 75 h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas de stage interne
Professeur : Pierre Lhoas pierre.lhoas@lacambre.be

Contenu :

- travail collectif de relevé d'un espace
- dessin individuel des plans, coupes et élévations de cet espace et réalisation d'une maquette
- projet d'un élément de mobilier intégré à cet espace

Méthode :

- recherche de groupe sur les modes de relevé et de représentation
- production et compréhension individuelle des documents graphiques conventionnels en relation avec le cours de Dessin : dessin d'architecture A 6.04.1
- élaboration d'un projet dont les contraintes techniques et spatiales sont simples en relation avec les spécificités découvertes par chacun au travers de l'analyse et du relevé.

Acquis d'apprentissage :

- connaître et comprendre les conventions de dessin et leur utilisation dans le projet individuel
- analyser et comprendre les particularités spatiales d'un lieu donné
- intégrer ces contraintes dans le développement d'un projet individuel simple.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre

Langue d'enseignement :

- français

UE 2.XX.3 STAGE INTERNE (Selon l'atelier choisi)

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

S100.CXXXX Stage interne

5 crédits, 75h

Deux stages internes sont obligatoires au cours du cycle de Bachelier

Stage à choisir dans une option différente de celle où l'étudiant est inscrit.

Activités d'apprentissage

UE 3.00.3 TECHNOLOGIE DES POLYMERES

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

T100.C0307 Techniques et technologies : Technologie des Polymères

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Richard Thommeret, richard.thommeret@lacambre.be

Contenu :

- les principaux thermoplastiques, élastomères et thermodurcissables sont étudiés en détails : historique, impact économique, marchés concernés.
- leurs propriétés génériques sont décrites et illustrées par l'analyse de nombreux échantillons et d'objets caractéristiques.
- une méthode et des études de cas concrets sont proposées aux étudiants pour leur permettre de déterminer les éléments clés qui guident le choix du meilleur polymère en fonction du cahier des charges de l'objet, du procédé de transformation et des coûts associés, le plus souvent en lien avec les travaux de l'atelier.
- le développement durable est approché par l'impact des plastiques sur la planète en termes d'utilisation des ressources naturelles, d'économies d'énergie, et de leur recyclage par différentes techniques ; bioplastiques inclus.

Méthode :

- description des principales matières plastiques et de leurs propriétés génériques et spécifiques, incluant les additifs et les composites.
- description des principaux modes de mise en œuvre et études de coûts d'objets simples
- méthode de sélection des polymères grâce à leurs propriétés en combinant les approches rationnelle et émotionnelle et en les associant aux fonctionnalités de l'objet final.
- apprentissage des étudiants par l'approche tactile et holistique de nombreux objets, les incitant à se constituer leur propre matériauthèque, et afin d'ancrer leurs connaissances théoriques.

Acquis d'apprentissage :

- connaissances générales des polymères (ex : PE, PS, PA66...) et des matériaux composites utilisés de nos jours ainsi que leurs principales propriétés et leurs modes de mise en œuvre (ex : injection, extrusion...).
- connaissance des atouts et limites des polymères : techniques (propriétés et façonnage), économiques (coût d'une pièce) et environnementales (recyclage, bio-sourcé,...).
- approche méthodologique reliant l'objet à ses fonctions d'où découlent les propriétés, guidant le choix des matériaux
- matériauthèque plastique que les étudiants se constituent eux-mêmes, afin de guider leurs choix lors de la sélection des matériaux polymères pour leurs projets d'objets ou mobiliers.

Évaluation :

- examen oral à l'issue du 1^{er} quadrimestre et en cas de 2^e session, à la fin de 3^e quadrimestre.
L'étudiant choisit et apporte trois objets (ou leur photo), l'objectif étant d'expliquer et de justifier le choix de la/les matière/s plastique/s utilisée/s : citer les principales fonctions de l'objet et les relier aux propriétés exigées du matériau ; proposer un ou plusieurs polymères ainsi que le mode de mise en œuvre le plus approprié sur la base de critères techniques, esthétiques et économiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Tableaux récapitulatifs de données fondamentales ; Matériauthèque plastique du professeur ; *Plastiques & Design*, R.Thommeret , édition Eyrolles, 2013

UE 3.01.3 THEORIE DE L'ARCHITECTURE

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0308 Architecture : Théorie de l'architecture

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Vincent Heymans, vincent.heymans@lacambre.be

Contenu :

- Ce cours se présente comme un panorama de l'histoire des matériaux de construction et de leur mise en œuvre du XIX^e au XXI^e siècle. Il aborde l'histoire de la découverte et de la mise en œuvre de différents matériaux de construction, depuis ceux issus de la tradition jusqu'à ceux auxquels la recherche et l'industrie ont donné naissance.
- Le sujet est présenté de manière thématique et chronologique.
- Des études de cas spécifiques au sujet abordé peuvent être développées en complément à l'exposé général.

Méthode :

- Présentation ex-cathedra avec temps d'échange (commentaires, questions, réactions), illustrée par de nombreux exemples sous forme de documentation iconographique.
- Bibliographie de base destinée à l'approfondissement libre du sujet par les étudiants en fonction de leurs centres d'intérêt.

Acquis d'apprentissage :

- Doter les étudiants d'une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignés à La Cambre ; leur permettre de développer un discours, diachronique et synchronique, à propos des matériaux et des techniques de construction modernes ; les rendre capables de décrire les propriétés, l'aspect, ... d'un matériau ou d'une technique de construction et leur faire ressentir les liens entre les propriétés et l'expressivité de la matière et l'usage qui peut en être fait.

Évaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre pour la première session
- Examen écrit à l'issue du 3^e quadrimestre pour la seconde session

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Notes de cours, bibliographie et iconographie disponibles sous format électronique à disposition des étudiants
- P. COLLINS, *Splendeur du béton*, Paris, Hazan, 1995
- S. DESWARTE et B. LEMOINE, *L'architecture et les ingénieurs. Deux siècles de réalisations*, Paris, Le Moniteur, 1997
- R. WESTON, *Formes et matériaux dans l'architecture*, Paris, Seuil, 2003

UE 3.02.3 HISTOIRE DU DESIGN

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0309 Histoire et actualité des arts : Design

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Denis Laurent, den.laurent@gmail.com

Contenu :

- le cours prend son point de départ chronologique à la révolution industrielle. A l'intérieur d'une structure linéaire menant progressivement à l'époque contemporaine, il multiplie les angles d'approche (chapitres consacrés tantôt à un designer, un matériau, un type de produits, un thème, un mouvement, une période) et les points de vue (concepteur, producteur, consommateur, utilisateur). Le cours considère une grande variété de produits et réalisations : du mobilier ou des objets domestiques "affectifs" jusqu'aux biens d'équipement et aux transports. Il approche également des disciplines connexes comme la création d'image d'entreprise ou le packaging et, à l'occasion, crée des liens avec l'architecture, le graphisme, la typographie, le stylisme et la création textile.

Méthode :

- de type ex cathedra mais ouvert à la discussion, le cours s'appuie sur de très nombreux exemples illustrés au moyen d'une présentation Powerpoint. Des références bibliographiques sont données pour permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances.

Acquis d'apprentissage :

- nourrir l'activité créatrice d'une réflexion théorique
- disposer d'une grille de connaissance et d'analyse solide dans sa discipline
- comprendre les liens entre le design et la société (variables idéologiques, politiques, économiques, techniques, culturelles, etc.).

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et en cas de 2^e session, examen écrit en fin de 3^e quadrimestre.
Critères : Maîtrise des faits et acteurs majeurs de l'histoire du design, mais aussi et surtout compréhension active des concepts et théories abordés.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un syllabus est disponible en format électronique.

Bibliographie :

Pour ne citer que des ouvrages très généraux : John HESKETT, *Industrial Design*, Thames & Hudson, 1980 ; David RAIZMAN, *History of Modern Design*, Laurence King Publishing, 2004 ; Jonathan WOODHAM, *Twentieth-Century Design*, Oxford University Press, 1997 ; Raymond GUIDOT, *Histoire du design: 1940–1990*, Hazan, 1999 ; Jocelyn DE NOBLET, *Design: miroir du siècle*, Flammarion, 1993.

UE 3.04.3 EQUIPEMENTS

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

T020.C0306 Techniques et technologies : Équipements

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Jean Garcin

Contenu :

- dessins manuscrits des plans généraux à l'échelle 1/100e et 1/50e.
- avec cette base de plans, coupes et façades, établissement des tracés techniques de tous les équipements qui composent le bâtiment.
- installations techniques d'égouttage, d'adduction et de décharges.
- installations électriques de courants faibles et forts – installation d'éclairage.
- installations de sanitaires et de cuisines.
- ventilation statique, mécanique, systèmes ABCD.
- installations de sécurité d'accès et de prévention incendie.
- équipements de mobiliers fixes (rangement, dressing,...).
- description des matériaux et mise en place des équipements.
- approche quantitative et estimative de chaque poste.

Méthode :

- le contenu est analysé à partir d'un projet pris en référence pour l'ensemble du cours.
- processus d'apprentissage par réseau composant tous les équipements de l'immeuble, et implantation graphique de chacun des réseaux sur les fonds de plans au 1/100e.
- recherche et choix des équipements à mettre en place avec gestion des interfaces entre chaque type d'équipement, et cela en fonction de l'évolution logique d'un chantier.

Acquis d'apprentissage :

- réaliser un tracé manuscrit complet de tous les équipements du bâtiment, par couches successives et coordonnées, et compléter ces réseaux par des choix techniques pertinents des équipements choisis via l'élaboration de fiches techniques.
- rédiger un descriptif détaillé à la fois du matériau et de sa mise en œuvre, et en établir un métré détaillé.

Évaluation :

- évaluation en fin de 2^e quadrimestre :
Remise de tous les plans techniques et d'équipements à l'échelle 1/100^e avec descriptif détaillé de tous les réseaux complété des fiches techniques des éléments qui composent ces réseaux, ainsi qu'un métré détaillé, récapitulatif et estimatif.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Documentation technique internet.
- RG.IE. et NIT correspondantes.
- Normes européennes en vigueur.
- Projet de référence.

UE 5.01.1 PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 3

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

P003.B0245 Stage externe

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Contenu :

- Stage à effectuer dans un cabinet d'architecture, d'architecture d'intérieur, de design ou de toute autre discipline connexe (1 semaine).

Méthode :

- immersion dans un milieu professionnel
- observation de la méthodologie de travail
- élaboration d'un rapport de stage documenté.

Acquis d'apprentissage :

- comprendre certains aspects concrets de la discipline
- comprendre les modalités de travail en équipe
- être capable d'utiliser les contraintes réelles et le travail en équipe dans le développement d'un projet
- être capable de rédiger un rapport écrit.

Évaluation :

- validation du stage sur base de l'avis du maître de stage
- évaluation du rapport écrit de fin du stage

Langue d'enseignement :

- français

UE 6.0X.3 ARTS NUMERIQUES 3 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

5 crédits, 75 h

Activité à optionnelle : 1 cours artistique de soutien à l'option à choisir parmi 4 cours.
Professeur : Serge Hoffman, serge.hoffman@lacambre.be

Contenu :

Le cours propose 5 modules au choix de l'étudiant :

- 3D
- Capteurs
- Création artistique et intelligence artificielle
- Son
- Vidéo
- Narration visuelle

Le contenu, la méthode et les acquis d'apprentissage spécifiques à chaque module sont définis ci-après.

Évaluation :

- 1^{er} quadrimestre, 35%, répartis de la manière suivante :
 - évaluation continue des exercices : 20%
 - réalisation et défense du travail intermédiaire : 15%
- 2^e quadrimestre : 65%, répartis de la manière suivante :
 - évaluation continue des exercices : 25%
 - réalisation d'un dossier présentant le travail final: 10%,
 - réalisation et défense du travail final : 30%

Langue d'enseignement :

- français

A120.C0738 Arts numériques : Atelier - 3D

Contenu :

- découverte de grands courants des arts 3D, de leur histoire, de leurs artistes, et des rapports avec l'histoire générale de l'art,
- acquisition des bases nécessaires à la modélisation et à l'animation 3D à travers un logiciel spécifique,
- compréhension du potentiel, de la spécificité et des limites des images de synthèse dans leur globalité.

Méthode :

- alternance d'exercices pratiques d'expérimentation artistique et cours à caractère plus théorique et culturel,
- élaboration et réalisation d'un projet personnel,
- présentation régulière du projet, lors d'entretiens individuels ou collectifs.

Acquis d'apprentissage :

- maîtriser les fonctions de base du logiciel étudié,
- faire preuve de curiosité, d'engagement,
- approfondir ses connaissances et savoir-faire en fonction des besoins spécifiques,
- mettre en œuvre en toute autonomie des connaissances techniques, artistiques et culturelles, afin de comprendre, d'imaginer, de créer et de défendre un projet personnel.

A120.C0742 Arts numériques : Atelier - Capteurs

Contenu :

- découverte de grands courants des arts interactifs, de leur histoire, de leurs artistes, des institutions et de ses rapports avec l'histoire générale de l'art,
- panorama des logiciels d'interaction en temps réel (Isadora, Max, etc.),
- initiation à un ou plusieurs logiciels d'interaction (Isadora, processing),
- initiation aux interfaces « homme-machine »,
- exploration des différents type de capteurs et leurs utilisations pratiques (son, vidéo, lumière, chaleur, mouvement, pression, etc.),
- exploration des différents type d'actionneurs et leurs utilisations pratiques (lumière, moteur, etc.),
- initiation au Hacking et détournement de matériel existant (Kinect, Wiimot, etc.),
- découverte des protocoles de communication Midi et OSC et leur utilisation pratique en interactivité,
- initiation à la vidéo et à l'audio numériques en temps réel.

Méthode :

- alternance d'exercices pratiques d'expérimentation artistique et cours à caractère plus théorique et culturel,
- élaboration et réalisation d'un projet de travail personnel ou de groupe,
- présentation régulière du travail en cours, lors d'entretiens individuels ou collectifs.

Acquis d'apprentissage :

- mettre en œuvre en toute autonomie des connaissances techniques, artistiques et culturelles, afin de comprendre, d'imaginer, de créer et de défendre une oeuvre interactive complexe,
- mettre en place une stratégie de communication et d'archivage autour du projet personnel par la réalisation d'un dossier explicatif.

A120.C0741 Arts numériques : Atelier – Création artistique et intelligence artificielle

Contenu :

- Exploiter les technologies de l'intelligence artificielle comme un outil créatif pour repousser les limites de l'expression artistique dans les domaines de l'image, du dessin, de la photo, de la vidéo, du son, de la sculpture, du texte...
- Encourager l'expérimentation et la collaboration entre les étudiants et les machines intelligentes dans la création de projets originaux.
- Favoriser une réflexion critique sur l'interaction entre l'IA, la créativité humaine et les implications éthiques dans l'art contemporain et sur les droits d'auteur.
- Préparer les étudiants à intégrer de manière innovante l'IA dans leur pratique artistique tout en développant une compréhension approfondie des enjeux technologiques et artistiques liés à cette fusion.

Outils :

- Midjourney, Dall-E, Stable Diffusion, ChatGPT, Claude, Audiogen, NFT...

A120.C0740 Arts numériques : Atelier - Son

Contenu :

- étude de l'histoire de la prise de son,
- initiation au fonctionnement de l'oreille et du son,
- initiation aux bases de la MAO,
- initiation à l'électroacoustique (les effets, l'égalisation, les techniques de synthèse),
- découverte des interfaces (les microphones, les haut-parleurs, la table de mixage, la table de mixage),
- initiation aux bases du mixage audio et aux insérables numériques.
- approfondissement de la prise de son analogique et numérique et de l'étude des microphones (typologie et expérimentation),
- étude des plans sonores, de la réverbération, de l'acoustique,
- initiation à l'audio numérique, aux fréquences d'échantillonnage, à la compression dynamique et numérique du son,
- découverte du « mastering »,
- étude de différents champs d'application du son: musique de film, musique de scène, décor sonore,

- illustration sonore, installation, etc.,
- expérimentation de la diffusion sonore, de ses médias,
- expérimentation sur la monophonie, la stéréophonie, la multi diffusion, la spatialisation.
- travaux pratique d'électronique en lien avec le son,
- suivi du projet de fin d'année.

Méthode :

- les exercices pratiques sur les logiciels et avec le matériel, les expérimentations, alternent avec des cours plus théoriques et culturels (écoutes, analyses de films expérimentaux, etc.),
- élaboration d'un dossier de production documenté lié au projet personnel,
- élaboration et réalisation d'un projet personnel ou de groupe,
- présentation régulière du projet, lors d'entretiens individuels ou collectifs.

Acquis d'apprentissage :

- Mettre en œuvre les connaissances artistiques et techniques acquises sur la prise de son, le montage, le mixage multipistes et la spatialisation sonore dans un un projet sonore complexe.
- développer l'esprit d'écoute et d'analyse d'environnements sonores et abstraits.

A120.C0739 Arts numériques : Atelier - Vidéo

Contenu :

- initiation au processus de réalisation d'un film sur support numérique : numérisation des rushes, montage à l'aide d'un logiciel spécifique, effets, intégration du son, finalisation, compression du film en fonction des options de diffusion (Web, installation),
- mise en perspective du processus de réalisation d'un film (réfléchir au découpage, à l'organisation des images et des sons),
- découverte d'un cinéma différent par l'analyse des œuvres de réalisateurs travaillant sur le support filmique et sur des installations vidéo,
- apprentissage pratique du montage à travers un logiciel spécifique,
- initiation au « compositing » à travers un logiciel spécifique,
- réflexion pratique sur la monstration du film ou comment le temps cinématographique est exposé, spatialisé dans un espace autre que l'écran (spatialisation de l'image dans un espace muséal ou projection en extérieur, dispositif technique).

Méthode :

- les exercices pratiques de montage par la réalisation d'une bande annonce alternent avec des cours plus théoriques et culturels (vision et analyse de films),
- élaboration et réalisation d'un projet personnel,
- présentation régulière du projet, lors d'entretiens individuels ou collectifs.

Acquis d'apprentissage :

- utiliser de manière avancée un logiciel de montage vidéo,
- mettre en œuvre en toute autonomie les connaissances acquises, techniques, artistiques et culturelles, à travers un projet vidéo personnel.

A120.C0746 Arts numériques : Atelier – Narration visuelle

Contenu :

- découverte de l'histoire et de la problématique de l'interactivité dans les arts visuels, ainsi que du rapport narration-interactivité
- introductions à certaines notions - la terminologie, la classification de différents types de contenus - et à certains outils (Unity, Unreal Engine, Twinmotion, Behavior Designer...)
- création de « ponts » entre les acquis des étudiant au sein de la Cambre et la création d'univers en rapport avec la narration interactive
- familiarisation avec un ensemble de méthodes de développement de projet dans le domaine de la création numérique.

Méthode :

- apprentissage de bases des outils, exercices pratiques ainsi que développement d'un projet personnel.

Acquis d'apprentissage :

- A la fin du cours, les étudiants auront acquis une solide autonomie dans le développement d'un projet artistique qui fait appel à des outils numériques avancées

UE 6.02.3 COULEUR 3 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6
Quadrimestres : 1+2
Nombre de crédits : 5
Prérequis : -
Corequis : -

A120.C0120 Couleur : Général

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle : 1 cours artistique de soutien à l'option à choisir parmi 4 cours

Professeur : Inez Michiels, inez.michiels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours s'adresse aux étudiants qui souhaitent faire des choix de conception éclairés pour communiquer une signification et pour évoquer une émotion spécifique à travers leurs créations.
- Soutenus par des recherches scientifiques, ils apprennent à modeler une certaine ambiance, valeur, identité ou fonction.
- Les couleurs sont le fil conducteur de ce cours aux multiples facettes, car elles sont de puissants porteurs de signification qui évoquent des réponses émotionnelles, mesurables à la fois universelles, culturelles et individuelles dans certains contextes. De plus, en raison de leur qualité abstraite, les couleurs permettent des liens synesthésiques avec d'autres formes d'expression telles que la forme, la composition, la texture, la matière, la musique et la danse.
- En premier lieu, la couleur est déconstruite jusque dans ses plus petites significations. Elle est ensuite reconstruite en concepts simples à travers les couleurs primaires et en réseaux sémantiques plus complexes à travers des combinaisons de couleurs, des nuances et des teintes de couleurs qui couvrent tout le spectre visible.
- Enfin, les autres modes d'expression, telles que la forme, la composition, la texture, la matière, la musique, et la danse, sont systématiquement comparés pour finalement aborder l'arsenal des signes à la disposition d'un concepteur ou d'un artiste.
- Nous examinons le rôle que jouent la nature et la culture dans le processus de donner du sens et comment la signification change en fonction du contexte dans lequel se situe un signe. Les préférences personnelles sont établies et on tente de concevoir en fonction d'une certaine préférence personnelle.
- Le cours est avant tout axé sur la pratique avec de nombreux exercices, des jeux-questionnaires et d'expérimentations. Ainsi, la liberté créative des étudiants est élargie et leur intuition aiguisée par la connaissance accrue du potentiel communicatif des possibilités visuelles et auditives.

Méthode :

- À l'aide d'études, d'exemples, d'exercices, des jeux-questionnaires et d'expérimentations, les étudiants deviennent compétents dans l'application consciente du langage non verbal qu'ils utilisent, quelle que soit la discipline qu'ils pratiquent.
- Des instruments utilisés dans l'industrie pour mesurer la réponse émotionnelle sont mis à la disposition, permettant de mesurer des réponses émotionnelles et des attitudes chez des individus, aidant à faire des choix précis dans l'assemblage des divers moyens d'expression.
- Les recherches scientifiques des sciences du design, des sciences humaines, de la neurologie et de la biologie sont évaluées et interprétées afin qu'elles puissent être appliquées dans le processus créatif.
- À la fin de chaque leçon, les projets transdisciplinaires des étudiants sont discutés.

Acquis d'apprentissage :

- Après avoir suivi ce cours, les étudiants seront en mesure de faire des choix de conception plus confiants en tenant compte de l'expérience de l'utilisateur ou du spectateur.
- Ils prendront conscience des différences et des similitudes internationales dans la manière dont les représentations non verbales sont vécues.
- Ils acquerront la compétence d'évoquer des glissements de signification et d'émotion grâce aux petits changements dans leur création.
- Les étudiants seront capables d'augmenter la convivialité et la sécurité d'un produit ou d'un espace.
- Ils sauront évoquer efficacement les valeurs et l'identité d'un produit, d'une marque ou d'un service

dans un design.

- Sur la base de réseaux sémantiques, ils pourront composer des storylines et des personnages et les façonner de manière sensée.
- Ils seront capables d'effectuer une analyse sémantique approfondie d'une création à l'aide de divers instruments de mesure.
- Grâce à la prise de conscience de la signification des concepts, ils pourront communiquer plus efficacement avec une équipe de conception.
- Ils pourront mieux interpréter la recherche scientifique et l'appliquer dans la pratique.

Évaluation :

- Évaluation continue :
 - Évaluation en fin du 1^e quadrimestre 50%
 - Évaluation en fin du 2^e quadrimestre 50% répartis comme suit:
 - Travail de recherche 20%
 - Originalité et créativité du projet 15%
 - Qualité de la présentation 15%

Langue d'enseignement :

- Anglais - Français - Néerlandais

UE 6.03.3 MODELE VIVANT 3 (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6

Quadrimestres : 1+2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

A120.C0132 Dessin : Modèle vivant

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle : 1 cours artistique de soutien à l'option à choisir parmi 4 cours

Professeurs : Anne Desobry, anne.desobry@lacambre.be
et Dominique Van den Bergh, dominique.vandenbergh@lacambre.be

Contenu :

- première partie : travail de recherche en dessin, suivant des propositions faites par les professeurs (par ex. liées au texte, au modèle, au document, au travail en option...), ouvrant des questionnements très divers et l'exploration de la relation entre idée et langage plastique
- modules permettant une recherche plus poussée autour de sujets spécifiques (moulage/empreinte, méthodologie de recherche/analyse du travail)
- seconde partie : élaboration et développement d'un projet personnel en interrogeant la pratique dans l'option.

Méthode :

- les résultats des recherches et l'évolution du projet personnel sont suivis individuellement par un professeur
- un carnet de recherches (notes, archives) sert d'outil de prospection et de communication.
- échanges de points de vue par interventions spontanées, ou autour de présentations d'ensembles.

Acquis d'apprentissage :

- utiliser le dessin comme un moyen d'expression personnelle.
- pouvoir faire évoluer un projet particulier, en liant l'exploration du sens et le choix plastique.

Évaluation :

- évaluation continue.
 - évaluation en fin de 1^{er} quadrimestre : 50%
 - évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 50%
- critères : l'évaluation se fait lors d'un entretien autour de la présentation du travail. Elle prend en compte la présence active de l'étudiant, l'évolution, la singularité et la pertinence de ses recherches.

Langue d'enseignement :

- français

UE 7.02.3 PHILOSOPHIE : ESTHETIQUE 1

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 1
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G100.C0171 Philosophie : Esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

- comment faire pour ne pas cacher le monde avec des images et des commentaires qui prétendent le montrer ? Le cours de philosophie esthétique, première partie, propose de prendre un chemin sinueux et fragmentaire qui va de Platon à Michel Foucault en passant par Antonin Artaud, Roland Barthes, Maurice Blanchot, Georges Didi-Huberman, Alfredo Jaar et Claude Lanzmann. Tous interrogent la représentation, le visible et le lisible, la perception et le discours.

Méthode :

- cours ex cathedra composé d'explications et de commentaires de textes philosophiques, poétiques, théoriques ainsi que de lectures de textes, de projections de films.
- la prise de notes par les étudiants est fortement requise, elle participe à la compréhension et à l'acquisition progressive des notions envisagées durant le cours.

Acquis d'apprentissage :

- acquisition critique de notions de philosophie esthétique
- capacité à analyser, conceptualiser, problématiser les différentes questions envisagées durant le cours.
- faculté à écrire un texte critique argumenté à propos d'une question donnée.

Évaluation :

- évaluation en fin de 1^{er} quadrimestre. Celle-ci se fait à cahier et livres ouverts. Les étudiants sont invités à écrire un texte de réflexion critique et problématique à partir d'une question transversale portant sur la matière vue durant le cours.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Bibliographie : Roland Barthes, *Leçon*, Éditions du Seuil, Paris, 1978. *La Chambre claire* : Note sur la photographie, Gallimard /Seuil ; Cahiers du cinéma, Paris, 1980. *Le Plaisir du texte*, Éditions du Seuil, Paris, 2000 ; Maurice Blanchot, *L'espace littéraire*, Gallimard (coll. Folio Essai), 1988 ; Georges Didi-Huberman *Devant l'image*, Les éditions de Minuit (Collection Critique), 1990. *Images malgré tout*, Les éditions de Minuit, 2003 ; Michel Feuille, *Représenter Dieu*, Desclée de Brouwer, 2007 ; Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Gallimard (Tel), 1966. *L'ordre du discours*, Gallimard, 1971 ; Claude Lanzmann, *Shoah*, 1985 ; Bernard Noël, *Journal du regard*, P.O.L., 1988. *Roman d'un regard*, P.O.L.2003 ; Claudio Paziienza, *Tableau avec chutes*, Komplot Film, 1997 ; Pier Paolo Pasolini, *Theorema*, 1968 ; Platon, *Le Banquet, Phèdre* (Traduction, notice et notes par mile Chambry), Flammarion, édition de 1992 ; Giorgio Vasari, *Vies d'artistes* (Traduit de l'italien et préfacé par Gérard Luciani), Gallimard, édition de 2002.

UE 7.04.3 PHILOSOPHIE : ESTHETIQUE 2

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0172 Philosophie : Esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Gilles Collard, gilles.collard@lacambre.be

Contenu :

- le cours de philosophie esthétique, deuxième partie, propose de continuer le chemin emprunté au premier quadrimestre. Au cœur de cette deuxième partie, la déconstruction de la métaphysique platonicienne, l'avènement d'un vitalisme esthétique avec Friedrich Nietzsche, Gilles Deleuze, Georges Bataille et Pasolini. La question de l'être chez Martin Heidegger, celle du rapport à l'autre chez Emmanuel Levinas. Le pessimisme jubilatoire de Cioran et de Clément Rosset.

Méthode :

- cours ex cathedra composé d'explications et de commentaires de textes philosophiques, poétiques, théoriques ainsi que de lectures de textes, de projections de films.
- la prise de notes par les étudiants est fortement requise, elle participe à la compréhension et à l'acquisition progressive des notions envisagées durant le cours.

Acquis d'apprentissage :

- acquisition critique de notions de philosophie esthétique
- capacité de conceptualisation et de problématisation
- prise de notes.

Évaluation :

- examen en fin de quadrimestre :
- critères : les étudiants répondent à une série de 3 questions portant sur la matière vue durant le quadrimestre. Afin qu'ils puissent se préparer, une série de trente questions types est donnée aux étudiants au début du quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Bibliographie : Georges Bataille, *Œuvres complètes*, Gallimard, XII volumes Bibliothèque de la Pléiade, 1970-1988 ; Cioran, *Le livre des leurres*. Trad. du roumain par Thomas Bazin et Grazyna Kleweck, Gallimard (Collection Arcades), 1992 ; Gilles Deleuze, *Nietzsche*, Puf (Philosophes), 1965 ; *Kafka, Pour une littérature mineure*, en collaboration avec Félix Guattari, Les éditions de Minuit (coll. « Critique »), Paris, 1975 ; *Rhizome*, en collaboration avec Félix Guattari. Éd. de Minuit, 1976 ; Foucault, Les éditions de Minuit, 1986 ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze, avec Claire Parnet (produit et réalise par Pierre-André Boutang), éditions Montparnasse, 2004 ; Martin Heidegger, *Qu'appelle-t-on penser ?*, PUF, 1959 (trad. Aloys Becker et Gérard Granel). *Chemins qui ne mènent nulle part* (1950) (trad. Wolfgang Brokmeier), Gallimard, coll. « Tel », 1962. *Acheminement vers la parole* (1950-1959), Gallimard, (trad. Jean Beaufret, Wolfgang Brokmeier et François Fédier), 1976 ; Emmanuel Levinas, *Totalité et infini*, Nijhoff, La Haye, 1971 ; Friedrich Nietzsche, *Le gai savoir*, 1882 ; Ainsi parlait Zarathoustra, 1885 ; *Ecce Homo*, 1888 in Traduction française Friedrich Nietzsche, *Œuvres philosophiques complètes*, 14 tomes, en 18 volumes, Gallimard, 1967-1997 ; Clément Rosset *La logique du pire. Éléments pour une philosophie tragique*, P.U.F, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1971, rééd. P.U.F, « Quadriges », 1993.

UE 7.08.3 QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART ET DES ARTS EXTRA-EUROPEENS

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 4

Prérequis : -

Corequis : -

4 crédits, 45 h

Activité à optionnelle : 1 cours à choisir parmi 3 les modules proposés.

Professeurs :

- Toma Luntumbue
- Raphaël Pirenne
- Kevin Saladé

Contenu :

Le cours propose 3 modules au choix de l'étudiant :

- Histoire de l'art contemporaine
- Histoire de l'art européenne
- Histoire de l'art extra-européenne

Le contenu, la méthode et les acquis d'apprentissage spécifiques à chaque module sont définis ci-après.

G020.C0811 Histoire et actualité des arts : Complément d'histoire de l'art et des arts extra-européens (module contemporain)

4 crédits, 45 h

Activité à choix

Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

- le cours est construit sur le mode d'un séminaire dont la thématique annuelle est amenée à changer d'années en années. A partir de cette thématique une bibliographie est proposée et le cours s'organise à partir de séances de lectures de textes en groupe restreint, élargi à différents moments à l'ensemble des étudiant.e.s inscrit.e.s en vue de construire collectivement discussion et débat. L'enjeu principal de ce cours est de questionner par la lecture de textes de références et le débat collectif des problématiques qui traversent et structurent la culture et les pratiques contemporaines dans un sens large. Les étudiant.e.s sont dès lors amenés à situer progressivement leurs propres pratiques vis-à-vis de ces problématiques.

Méthode :

- séminaire basé sur des lectures de textes effectuées en groupes restreints sur le mode de l'arpentage. Les étudiant.e.s sont accompagnés.e.s durant l'ensemble de ces différentes étapes qui structurent le séminaire : lectures, interprétations, connexions à des enjeux liés aux pratiques contemporaines. Il leur est également demandé de constituer un carnet de bord par groupes afin de documenter ces différentes étapes, ce carnet fait partie de la méthode de cours et une partie de l'évaluation portera sur celui-ci.

Acquis d'apprentissage :

- développer une capacité de lecture construite et critique de textes
- engager et participer activement à des discussions collectives
- articuler les lectures et discussions à des pratiques contemporaines
- situer pratique et savoir en fonction des enjeux contemporains

Évaluation :

- il est vivement recommandé d'accorder une attention aux conditions d'évaluation avant d'effectuer le choix de ce cours: la présence et la participation aux séances de cours représentent 70 pourcents de la note finale, les 30 pourcents restant sont attribués suite à la remise du carnet de bord collectif à la date donnée de la session d'examen.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- syllabus rassemblant les textes proposés à la lecture

Évaluation :

- examen écrit en fin de 1^{er} quadrimestre et en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

G020.C0827 Histoire et actualité des arts : Complément d'histoire de l'art et des arts extra-européens (module extra-européen)

4 crédits, 45 h

Activité à choix

Professeur : Toma Muteba Luntumbue, muteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- introduction aux modernités artistiques extra-occidentales (Afrique, Amérique latine, Asie, Moyen-orient et leur diasporas), à travers leurs différentes interactions transnationales.
- approche critique du « tournant global » de l'art contemporain (rupture et disparition du paradigme hégémonique et eurocentriste de l'art)
- approche contextuelle, postcoloniale et pluraliste des pratiques artistiques contemporaines dans les sociétés extra-occidentales.

Méthode :

- approche interdisciplinaire éclairant les pratiques artistiques extra-occidentales dans leurs contextes culturels, sociaux, politiques et historiques.
- groupements thématiques et études de cas en lien avec les enjeux actuels, historiques et théoriques.
- cours magistral et dialogué, diaporamas et projection de documents vidéos.

Acquis d'apprentissage :

- capacité d'analyser les multiples aspects (éclairage par leur contexte, références culturelles, codes de représentation, invention plastique, valeurs éthiques ou philosophiques) des pratiques artistiques et des œuvres d'art issues des sphères culturelles non occidentales .
- décentrement du regard face au champ élargi d'une histoire hétérogène et mondialisée de l'art

Évaluation :

- examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français

Sources :

- Bibliographie, portefeuille de lectures et diaporamas des cours.

G020.C0826 Histoire et actualité des arts : Complément d'histoire de l'art et des arts extra-européens (module européen)

4 crédits, 45 h

Activité à choix

Professeur : Kevin Saladé, kevin.saladé@lacambre.be

Contenu :

- étude approfondie d'une question d'histoire de l'art européen.

Méthode :

- développement soit diachronique pour illustrer des évolutions particulières, soit synchronique afin d'explorer des thématiques particulières à une époque donnée,
- prise de notes indispensable.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les concepts fondamentaux de l'histoire de l'art de la période envisagée dans le cours,
- utiliser de façon pertinente ces acquis théoriques afin de mener à bien une analyse stylistique des œuvres étudiées,
- être capable d'établir des connexions entre toutes les parties du cours et d'utiliser les diverses méthodologies de l'interprétation de l'œuvre d'art envisagées.

Évaluation :

- examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français

Sources :

- Plan, bibliographie et diaporamas.

UE 7.05.3 SEMIOLOGIE DES MEDIAS (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.C0169 Sémiologie : Média

2 crédits, 30 h

Cours au choix

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :

- examen terminologique du terme média.
- sémiologie et communication.
- inventaire et grammaire des médias de masse.
- débat sur la technique.
- médias collectifs ou individuels : les infra-médias
- sémiologie et disciplines artistiques.

Méthode :

- le cours alterne exposés théoriques et analyses pratiques (analyses d'articles de presse, de photos de presse, d'images télévisuelles, de films, de publicités, de sites internet, d'œuvres plastiques modernes et contemporaines, etc.)
- les exposés veilleront à fournir les connaissances historiques et théoriques nécessaires à aborder la sémiologie des médias et son vocabulaire.
- à partir de textes et de productions médiatiques, puisés essentiellement dans l'actualité et les débats publics, ainsi que d'œuvres plastiques modernes et contemporaines, une participation active des étudiants sera suscitée par l'observation, l'analyse et la réflexion sur les systèmes de signes médiatiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.
- prise de notes indispensable.

Acquis d'apprentissage :

- connaître l'histoire et l'évolution des médias de masse.
- lire, déchiffrer, des messages médiatiques avec une approche sémiologique.
- utiliser de façon pertinente ces acquis historiques et théoriques afin de mener à bien une réflexion critique sur le fonctionnement social, politique, économique et esthétique des médias de masse dans notre société.
- organiser une analyse et une réflexion critique sur les disciplines artistiques, les frontières entre différents champs artistiques, et les limites avec d'autres domaines non artistiques.
- comprendre les enjeux de la conversion numérique actuelle et développer une réflexion personnelle sur le présent et le devenir des médias de masse d'une part et des médiums artistiques d'autre part.

Évaluation :

- la rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e permettra d'évaluer sa capacité à observer, à analyser et à produire une réflexion critique et personnelle sur les médias de masse et sur les disciplines artistiques.
- les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus (comprenant un résumé du cours et une bibliographie sélective) avec le fichier numérique des diapositives du cours sont disponibles via la plateforme *classroom.google.com*

UE 7.06.3 ANTHROPOLOGIE DE L'ART (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.C0616 Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'Art

2 crédits, 30h

Cours au choix

Professeur : Stéphanie Mahieu, mahieu.stephanie@gmail.com

Contenu :

- le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (l'expression est de Hal Foster) dans l'art contemporain, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, d'« appropriation culturelle » et de postcolonialité.

Méthode :

- le déroulé du cours est de type thématique, avec lecture critique de textes (et participation active des étudiants sous forme de séances de séminaires-débat), illustration de chaque thématique par une œuvre d'art contemporaine, visionnage de vidéos, visites urbaines et visites d'institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :

- avoir une vision pertinente de la discipline anthropologique, de ses enjeux contemporains et de ses méthodes, en mettant l'accent sur les liens avec les différentes disciplines enseignées à La Cambre.
- situer l'anthropologie et les questions d'études postcoloniales dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Évaluation :

- type d'évaluation : présentation orale en cours + examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Alloa, Emmanuel, 2015, (dir), *Penser l'Image II. Anthropologies du Visuel*, Paris, Presses du Réel.
- Belting, Hans, 2004, *Pour une anthropologie des Images*, Paris, Gallimard.
- Chérel, Emmanuelle, et Dumont, Fabienne, 2016 (dir), *L'histoire n'est pas donnée. Art contemporain et postcolonialité en France*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Dufrière, Thierry et Taylor, Anne-Christine, 2009, *Cannibalismes disciplinaires. Quand l'histoire de l'art et l'anthropologie se rencontrent*, <http://journals.openedition.org/inha/2712>
- Fagnart, Claire, 2007, « Art et ethnographie », *Marges*, 06 | 8-16.
- Fillitz, Thomas, et Van Der Grijp, Paul, 2017, *An Anthropology of Contemporary Art: Practices, Markets, and Collectors*, Bloomsbury.
- Layton, Robert, 2009, *The Anthropology of Art*, Cambridge University Press.
- Schneider, Arnd, et Wright, Christopher (eds), 2010, *Between Art and Anthropology: Contemporary Ethnographic Practice*, Berg Publishers.
- Bakke, Gretchen, Peterson, Marina (eds), 2017, *Between Matter and Method: Encounters in Anthropology and Art*, Bloomsbury Academics.

UE 7.07.3 LITTÉRATURE CONTEMPORAINE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 6
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

G020.C0319 Littérature : Contemporaine

2 crédits, 30 h
Cours au choix
Professeur : Aliénor Debrocq, alienor.debrocq@lacambre.be

Contenu :

- le cours de littérature contemporaine interroge la question de la modernité en littérature – modernité qui s'extrait volontairement du régime de la consommation, du spectaculaire et de la normalité.
- Marie Darrieussecq, Umberto Eco, Annie Ernaux, Nancy Huston, Charles Juliet, Nathalie Sarraute, Nathalie Quintane, Georges Perec ou encore Virginia Woolf : il s'agit d'étudier les dispositifs mis en place par des auteurs qui réinventent l'espace littéraire en déplaçant les questions de genres (roman/poésie...), du style (lyrisme/formalisme...) ou du travail de la langue.
- les questions de proximité et de dissonance entre littérature et arts plastiques sont également abordées, ainsi que certains écrits autofictifs et journaux d'auteurs qui interrogent l'écriture comme matière vivante, comme processus créatif.

Méthode :

- cours ex cathedra composé d'analyses théoriques et stylistiques de textes, de lectures, d'extraits de films, d'entretiens avec des auteurices et d'une rencontre en classe avec un.e auteurice belge (différent.e chaque année).
- lectures conseillées (certaines obligatoires, nécessaires au suivi et à la compréhension du cours : tous les extraits de textes à lire sont scannés et fournis par le professeur via Classroom / Google Drive).

Acquis d'apprentissage :

- les étudiants sont capables de définir et d'exposer les enjeux d'une certaine littérature contemporaine.
- ils sont capables d'en comprendre et d'en mesurer la pertinence, les innovations et les problématiques, ainsi que d'en commenter des extraits.

Évaluation :

- l'évaluation est composée d'un travail écrit individuel (100%) en fin de quadrimestre, **sur base d'une question ouverte.**
- en cas de 2^e session, examen en fin de 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Bibliographie : Italo CALVINO, *Leçons américaines : aide-mémoire pour le prochain millénaire*, Gallimard, 1989 ; Thomas CLERC, *L'homme qui tua Roland Barthes*, Gallimard, 2010 ; Joseph CONRAD, *Propos sur les Lettres*, Actes Sud, 1992 ; Umberto ECO, *Apostille au Nom de la rose*, 1987 ; Annie ERNAUX, *Les années*, Gallimard, 2008 ; Michel HOUELLEBECQ, *La carte et le territoire*, Flammarion, 2010 ; Nancy HUSTON, *L'espèce fabulatrice*, Actes Sud, 2008 ; Charles JULIET, *Lambeaux*, P.O.L., 1995 ; Jean-Charles MASSERA, *It's too late to say Littérature (Aujourd'hui recherche formes désespérement)*, Revue Ah!, Cercle d'art, 2010 ; Martin PAGE, *Manuel d'écriture et de survie*, Seuil, 2014 ; Georges PEREC, *Un homme qui dort*, Denoël, 1967, *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; Nathalie QUINTANE, *Tomates*, P.O.L., 2010, *Crâne chaud*, P.O.L., 2012 ; Nathalie SARRAUTE, *L'ère du soupçon (Essais sur le roman)*, Gallimard, 1956 ; Virginia WOOLF, *Une chambre à soi*, 2001 (10/18) ; Revue T.I.N.A., éditions ère ; Revue Vacarme (<http://www.vacarme.org>).